



RAPPORT D'ACTIVITE

2018

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2017



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	3
Convocation	4
Procès-verbal AG 2018.....	5
Procès-verbal Assemblée extraordinaire	18
Mot du président.....	27
Rapport JT	29
Rapport pistolet.....	34
Carabine petit calibre 50m	41
Carabine air comprimé 10m	42
Championnat suisse de section	42
Championnat suisse de groupes	47
Tir fédéral en campagne	50
Coupe de district.....	53
Rapport de la trésorerie	59
Rapport de l'Amicale des Tireurs Vétérans	61
Distinctions et récompenses	61
Fédération de Tir de la Broye	65
Agenda 2019.....	68

CONVOCATION

RENDEZ-VOUS

Vous êtes convoqués à l'assemblée annuelle des Délégués de la Fédération de tir de la Broye qui aura lieu le :

Vendredi 1^{er} mars 2019 à 20H00
Auberge communale, Bussy

Distribution des distinctions aux ayants droit de 19H15 à 19H45

TRACTANDA

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal 2018 + procès-verbal de l'assemblée extraordinaire (*ne seront pas lus*)
4. Rapport du Président
5. Lecture des comptes 2018 – Rapport des vérificateurs – Approbation
6. Budget 2019 – approbation
7. TFC : a) maintien des tirs en campagne : pour ou contre
b) en cas de oui : acceptation de la proposition de l'avenant aux statuts de la FTB concernant l'organisation des tirs en campagne futurs
8. TFC : validation du concept bénévolat
9. Election du comité
10. Election du Président
11. Honorariat
12. Rapport de la Commission de Tir
13. Distribution des prix et proclamation des bénéficiaires de Maîtrises
14. Proposition des sections
15. TFC 2019 – Présentation par le CO
16. Divers

Jean-Marc Berger
Président

Sylvia Bersier
Secrétaire



Chaque société, quelle que soit sa distance, a l'obligation d'être représentée par au moins deux délégués. Les sociétés non-représentées seront sanctionnées d'une amende de CHF 100.-

PROCÈS-VERBAL AG 2018

Salle communale, Châbles, vendredi 2 mars 2018

Il est 20.10 h. lorsque Monsieur le Président Jean-Marc Berger ouvre cette assemblée annuelle.

Il se plaît à relever la présence de

- M. le Préfet du district de la Broye, Nicolas Kilchoer
- M. le Syndic de la Commune de Cheyres-Châbles, Pierre-Yves Dietlin
- M. l'Officier fédéral de tir, Heinz Thalmann
- M. le président et les membres d'honneur de la FTB
- Mesdames et Monsieur les Mairaines et Parrain du drapeau
- Les représentants de la presse
- Les représentants de la Société cantonale des tireurs fribourgeois
- Les Présidents et représentants des sociétés de tir
- Les membres de la commission de tir
- Les membres du GTP
- Les membres du CO du tir en campagne 2018
- Les Lauréats présents ce soir

Plusieurs personnes se sont excusées :

- M. Jocelyn Duc, membre du comité FTB
- Les MH : MM. Georges Perroud, Claude Pauchard, Hans Tchirren, Daniel Grandjean, Roland Garo et Mme Thérèse Meyer
- M. Alexandre Morisset, président du GTP
- Plusieurs membres : MM. Eric Borgognon, Karim Borgognon, Alexis Pidoud, Jacques Haenggeli

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Avant de poursuivre, en mémoire des membres, des amis et proches de la FTB décédés durant cette année, avec une petite pensée particulière pour nos deux membres d'honneur MM. Jean-Pierre Francey et Pierre Genoud, il demande à l'assemblée de se lever pour respecter un moment de recueillement.

Cette assemblée a été convoquée conformément à nos statuts, articles 10 et suivant. Le Président demande s'il y a des remarques ou propositions sur le mode de convocation et l'ordre du jour ? Il nous informe encore qu'aucune proposition de membre ou société ne nous est parvenue, que ce soit dans les délais ou hors délai. En conséquence, l'assemblée ne pourra se prononcer que sur les objets à l'ordre du jour, comme le stipule l'article 13 de nos statuts. L'assemblée n'ayant pas de remarque, elle peut délibérer valablement. Afin de faciliter la rédaction du PV, il nous annonce que cette assemblée et les délibérations sont enregistrées.

APPEL DES SOCIETES

25 sociétés présentes.

Membres sociétés	53	
Membres d'honneur	04	majorité 29
Invités	37	
Comité	<u>08</u>	
Participants	102	

NOMINATION DES SCRUTATEURS

MM. Pascal Renevey et Thierry Gachoud

PV DE L'ASSEMBLEE DU 3.03.2017 A MONTET

Ce procès-verbal a été inséré dans le rapport d'activité dès la page 4; il ne sera donc pas lu. Le Président demande s'il y a des questions sur ce procès-verbal. Ceci n'étant pas le cas, il est soumis au vote et accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, Mme Bersier.

Avant de passer au point suivant, il donne la parole à M. Dietlin, Syndic de Cheyres-Châbles.

Ce dernier nous informe que c'est avec grand plaisir que la commune Cheyres-Châbles accueille notre assemblée de ce soir. Il nous adresse les salutations des autorités communales. Il se plaît à nous présenter sa commune de 2300 habitants sur 971 ha. Commune très active comme le montre la société de tir du village. Pour terminer il nous informe que la commune se fait un plaisir de nous offrir l'apéro à l'issue de cette assemblée et nous souhaite une belle soirée.

Le Président remercie M. Dietlin, pour son allocution et son accueil que nous nous réjouissons de revivre dans quelques mois.

RAPPORT DU PRESIDENT

Son deuxième rapport annuel sera placé sous un mot clé : **TIRONS !**

Tradition : de nos jours le monde évolue plus vite que les balles n'atteignent nos cibles, les tentatives de règlements de conflits font pendule, les catastrophes naturelles s'enchaînent et face à ce marasme il est d'autant plus important de pouvoir s'accrocher à nos repères traditionnels. Si la musique peut jouer ce rôle, le tir aux armes militaires en est une autre, n'en déplaise aux représentants de l'Union européenne, et le fameux Tir fédéral en campagne y contribue grandement. C'est pourquoi, le comité FTB se bat pour que cette tradition perdure sous cette forme populaire dans nos villages même si l'organisation n'est pas une mince affaire et que plusieurs sociétés y ont renoncé récemment.

Initiation : que l'on se plonge dans les statistiques suisses ou broyardes, la tendance est la même ; le nombre de tireurs est en constante baisse. Les causes sont multiples allant de l'armée qui diminue ses effectifs et donc les tireurs potentiels jusqu'au toujours plus nombreuses activités pour la jeunesse. Soucieux de faire connaître et partager notre passion, le comité FTB a mis sur pied une Journée Portes ouvertes, dans notre région, où les différentes disciplines seront présentées et où les visiteurs pourront s'essayer à des tirs, sportifs ou militaires, avec des armes longues ou courtes, et de plusieurs calibres, entourés par des tireurs chevronnés. Alors merci par avance de venir nous aider à accueillir la population, ou encore d'encourager vos amis et voisins à y venir.

Résultats : ils ont, une fois de plus, été exceptionnels pour nos tireurs à tel point que le terme exceptionnel n'est bientôt plus adapté ; mais ce n'est pas grave et continuer sur cette lancée et nous trouverons bien un nouvel objectif à la hauteur de vos performances. Les broyards ont été nombreux sur des podiums de championnat. Pour ne citer que quelques exemples : Laetitia et Tobias qui se sont illustrés à 300 mètres, les Pépites de Villeneuve et Montagny au pistolet 22 et air comprimé, les groupes élites de Domdidier et Montagny qui squattent les podiums cantonaux voir nationaux, Hubert Rumo et sans oublier Jean-Marc Berchier, notre président d'honneur, qui a réussi l'exploit de devenir roi du tir dans son village et le premier broyard a obtenu cette consécration par trois fois tout en dirigeant le comité d'organisation du tir en campagne. Félicitations à toutes et tous, ainsi qu'à leurs entraîneurs, moniteurs et autres dirigeants de nos sociétés, qui s'engagent s'en compter pour notre plus grand plaisir.

Organisation : mettre sur pied un Tir en campagne devient de plus en plus compliqué ! Aumont & Environs a relevé le défi avec brio en 2017 et nous ne doutons pas que la société de Châbles-Cheyres en fera de même cette année à sa manière. Pour la suite, le comité FTB est cependant pessimiste ! Imaginez : en une seule année 2 sociétés ont décliné l'offre, 2 autres ont donné un préavis négatif. Heureusement, face à ce marasme, d'autres se révèlent, Bussy acceptant d'avancer son tour de plusieurs années et ils seront les organisateurs de 2019.

Nouveautés : sur la base des constats mentionnés ci-dessus, que le comité FTB prend très au sérieux, nous avons réfléchi aux évolutions nécessaires et/ou souhaitées, qui ont été présentées à la Conférence des Présidents en septembre. Avec leur préavis positif, le comité affine ces propositions d'améliorations, qu'il ne va pas détailler, mais qui vous seront présentées lors du point 11 puis mises au vote. Il compte sur le soutien des sociétés, conscient que certains changements ne sont pas idéaux, mais selon notre appréciation « c'est un mal nécessaire » pour la survie de notre sport.

Solidarité : indépendamment de propositions concrètes, la première solution pour lutter contre la « perte de vitesse » de notre sport est de s'entraider les uns les autres, de se serrer les coudes, de privilégier notre Jeunesse. De nombreux gestes existent d'ores et déjà allant dans ce sens et c'est très réjouissant que l'organisateur d'un tir remette gratuitement du matériel à son successeur. Et s'il faut en arriver à ce que les sociétés participent aux frais de location des cibles de l'organisateur du Tir en Campagne, ou encore à ce que la Fédération investisse dans certains objets pour en faire bénéficier à toutes les sociétés, alors qu'il en soit ainsi, ayons le courage de prendre aujourd'hui les décisions importantes pour demain, il en va de notre avenir.

Alors oui, chères amies et amis tireurs, **Tirons** :

Tirons ensemble, unissons nos efforts, dans l'esprit de compétition mais avec fair-play et en n'oubliant jamais l'essentiel, la passion et l'amitié que nous partageons !

Tirons à la même corde, acceptons d'évoluer dans l'organisation de nos traditions, pour survivre et permettre aux prochaines générations de découvrir ce sport que nous chérissons tant !

Et attirons nos familles, voisins et amis dans nos stands de tir, pour leur faire découvrir notre monde, qu'ils partageront ensuite avec leurs proches, endiguant ainsi le déclin de certaines de nos sociétés !

Pour terminer, il remercie toutes et tous pour leur engagement en faveur de notre sport.

COMPTES 2017 – RAPPORT VERIFICATEURS - APPROBATION

Le Président donne la parole à notre caissier, M. Martial Berset.

Ce dernier informe l'assemblée que les comptes se trouvent en pages 46 et 47 du rapport d'activité. L'exercice 2017 dégage un léger bénéfice de Fr. 585.60. Le budget prévoyait une perte de Fr. 5'420.00. Le capital total au 31.12.2017 s'élève à Fr. 20'217.60

Il nous présente en détail chaque chapitre des comptes.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes :

Mme Anne-Marie Fontana nous informe que les comptes 2017 ont été vérifiés par M. Philippe Maeder et elle-même, en date du 8 février 2018. Les comptes sont tenus avec exactitude. Au nom des vérificateurs, elle invite l'assemblée à approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, M. Martial Berset, au comité et aux vérificateurs.

Le président remercie les vérificateurs et demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques au sujet des comptes 2017.

L'assemblée n'ayant pas de questions les comptes 2017 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

Comme de coutume les comptes sont vérifiés par les caissiers du tir en campagne ; par conséquent les comptes 2018 seront vérifiés par Mme Anne-Marie Fontana et le caissier du CO du tir en campagne de Bussy.

BUDGET 2018 - APPROBATION

Le budget 2018 figure à la page 47 du rapport d'activité. Il boucle avec un bénéfice de Fr. 450.-. Le caissier nous donne quelques détails par poste.

Le président demande s'il y a des questions au sujet de ce budget. Ceci n'étant pas le cas, il est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Avant de poursuivre, il donne la parole à M. Nicolas Kilchoer, Préfet de la Broye.

Ce dernier relève la magnifique organisation du tir en campagne à Aumont et félicite Jean-Marc pour sa performance. Il espère et n'en doute pas que du côté de Cheyres-Châbles il en sera de même. Il se dit heureux d'être là ce soir mais est inquiet face à la relève dans le tir. Il trouve qu'on a des valeurs et qu'il est très important de les maintenir. Il souhaite bon vent au tir en campagne 2018 et bonne chance pour la relève.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE TIR

Le Président donne la parole à M. Yannick Verdon, président de la commission de tir.

M. Yannick Verdon nous informe que la commission de tir a été renforcée en cours d'année ; il souhaite la bienvenue formellement à M. Laurent Baudois qui malheureusement a eu un empêchement ce soir. Il profite de la parole pour remercier ses collègues de la commission de tir présents ce soir. L'année 2017 s'est très bien déroulée pour la commission de tir ; il n'y a pas eu d'accident notable et il félicite les sociétés. Il remercie également les sociétés pour l'accueil très courtois lors de leurs visites. Il relève la très bonne tenue administrative des sociétés et le respect de quasiment tous les délais. De même l'encadrement des jeunes tireurs n'est plus à démontrer dans notre district tant au niveau des sociétés qu'à la Fédération de tir. Nous ne devons cependant pas relâcher nos efforts ainsi les contrôles lors de la saison de tir seront : le contrôle strict des directives de sécurité en vigueur ; comme indiqué lors de la séance de printemps, les infrastructures de tir sont des cibles de choix pour des personnes mal intentionnées. Il relève le cas de vol de culasses dans une société qui elle n'a commis aucune erreur et au contraire très bien réagi en collaborant avec la police pour la plainte et la BLA pour le remplacement du matériel. Les récupérateurs de balles seront contrôlés dans toutes les sociétés qui en disposent. Les dispositifs de barrages et de mise en garde seront également contrôlés ; pour se référer au règlement qui fait partie du classeur du moniteur de tir. Enfin il rappelle que la signature sur les feuilles de tir doit être systématique, cette dernière permet un contrôle complet du processus de remise de la munition. En cas d'accident ce seront les premiers documents demandés pour l'enquête.

Dans les divers, il nous informe que l'Etat major de l'armée ainsi qu'Arma Suisse ont prolongé le maintien de la valeur du FAS90 jusqu'en 2050. Ce sont des nouvelles réjouissantes pour la pérennité des tirs obligatoires et aussi la vie de nos sociétés. Une application est actuellement à l'étude pour permettre d'accéder à tout moment aux différents règlements. Des essais sont actuellement en cours et des informations seront données prochainement. Il rappelle qu'un cours de base pour moniteur de tir aura lieu les 16 et 17 mars à Payerne.

Pour terminer, il nous informe qu'une séance de printemps centralisée est actuellement mise sur pied. Cette dernière obligatoire pour les présidents et secrétaires permettra de transmettre les informations pour l'année en cours et de discuter des problématiques que les sociétés rencontrent tous les jours.

Pour terminer la commission souhaite à chacune et chacun une belle saison de tir et se réjouit de les retrouver dans les installations de tir respectives ainsi qu'au tir en campagne à Châbles.

Le Président remercie Yannick pour ces informations ainsi que la commission de tir pour leur soutien, engagement et contribution à la sécurité de notre sport.

NOMINATION AU COMITE

Le Président relève qu'il rêve de n'avoir plus ce point à l'ordre du jour cela voudrait dire qu'on a trouvé toutes nos perles rares. On y travaille, surtout Sylvia qui nous déniche une pépite le dimanche soir autour de la tonnelle, et 2017 n'aura pas fait exception. Il officie déjà parmi nous et a été enrôlé dans le courant de l'année, mais il doit être officiellement nommé ce soir et pour cela il donne la parole à M. Philippe Ballif, président de la société de tir de Villeneuve-Surpierre, pour la présentation de son candidat.

Au nom de la société de tir de Villeneuve-Surpierre, *M. Philippe Ballif* nous présente la candidature de M. Joël Baeriswyl pour rejoindre le comité de la FTB. Joël est un jeune homme de 56 ans, tireur émérite depuis les jeunes tireurs, caissier de sa société depuis une vingtaine d'années.

Le Président remercie Philippe pour ses propos et demande à l'assemblée s'il y a un autre candidat intéressé à rejoindre le comité. Il relève qu'il nous manque encore un pistolier mais le comité a quelques contacts mais pas assez avancés pour présenter quelqu'un ce soir.

L'assemblée n'ayant pas de proposition le président soumet la candidature de M. Joël Baeriswyl au vote. Ce dernier est nommé par acclamation.

Le président profite de cette occasion pour adresser ses sincères remerciements à tout son comité. Non seulement chacun fait un travail formidable mais en plus avec le sourire et nous avons pu créer un bon esprit d'équipe.

HONORARIAT

Conformément à nos statuts, article 4, le comité souhaite proposer à l'assemblée la nomination, au titre de membre honoraire, de M. Yvan Baechler qui a servi le tir broyard pendant plus de 20 ans via la commission de tir.

Il donne la parole à son successeur, M. Yannick Verdon. Ce dernier nous informe que le 1^{er} janvier 2007 Yvan prenait la présidence de la commission de tir qu'il a rendu 10 ans après, le 31 décembre 2016. Sa présence ce soir, ses 20 années à la commission de tir dont 10 à la présidence, ses 1055 jours de service accompli sont tout simplement remarquables. Un petit présent lui est remis en remerciement pour son travail accompli au sein de la commission de tir.

Le président demande à l'assemblée que ceux qui acceptent la nomination au rang de membre honoraire d'Yvan se prononcent par main levée, ce qui est fait par acclamation. En gage de reconnaissance, le comité de la Fédération lui remet le diplôme de membre honoraire ainsi qu'un petit présent.

M. Yvan Baechler remercie l'assemblée pour cette nomination.

REFLEXIONS, EVOLUTIONS, DECISIONS

Comme ressenti depuis le début de l'assemblée notre fédération est en pleine mutation en cherchant les possibilités d'amélioration pour garantir notre avenir. La conférence de septembre des présidents de l'année dernière a été un déclencheur important puisqu'à cette occasion nous avons mis de côté la partie protocolaire pour former des groupes de réflexions et faire ressortir toutes les idées afin que le comité puisse présenter ce soir des idées, des évolutions et des propositions pour lesquels on compte sur le soutien de l'assemblée lors des votes que ce soit ce soir ou lors d'une prochaine assemblée.

- Constats :
- baisse des tireurs – 10% en 10 ans au tir en campagne / à noter que dans la Broye ce n'est pas une baisse au niveau pistolet, leur tendance est plutôt à la hausse
 - notre sport n'est pas le plus médiatique
 - bénévolat au sens large : trouver des gens prêts à s'investir dans un comité d'organisation
 - l'argent : il est de plus en plus difficile s'en récolter et parallèlement nos organisations deviennent de plus en plus gourmandes

Solutions : le comité a toujours pour but que le tir en campagne reste notre fête des pères ; nous voulons éviter le modèle de la Glâne, à savoir un tir en campagne à la Montagny de Lussy.

Pour y arriver il faut qu'on évolue et c'est notre devoir de prendre des décisions afin que la prochaine génération puisse aussi pratiquer ce sport que nous aimons tant.

Le président propose de développer quatre points sur ce sujet :

1. Promotion

Il appartient à toutes les sociétés, membres du comité, de mettre en place un cours de jeunes tireurs et de les accompagner. Par contre afin de soutenir ces efforts de recrutement, une initiative nous est parvenue de la part des moniteurs JT de certaines sociétés qui ont proposé au comité un projet et pour cela il donne la parole à Nicolas Chardonnens.

Ce dernier nous informe que l'idée d'une journée « portes ouvertes » a germé au cours de l'année 2017 et s'est concrétisée sous la forme d'un groupe de travail qu'il profite de remercier ce soir ainsi que toutes les personnes qui le feront dans la suite de cette aventure. Ce groupe de travail s'est donné pour mission d'organiser en 2018 une journée « portes ouvertes » sous le patronage de la Fédération de tir de la Broye impliquant toutes les disciplines du tir sportif pratiquées au sein de celle-ci. La date a été fixée au samedi 7 avril 2018 de 9.00 h. à 12.00 h. de manière à proposer quatre périodes d'initiation gratuites de 45 minutes à disposition et au choix des intéressés sans distinction de nationalité, de sexe ou d'âge hormis un minimum qui a été fixé à 12 ans révolus. Pour couvrir la totalité du district tant vaudois que fribourgeois 8 stands regroupés sur 3 pôles ouvriront leurs portes. Pôle Basse-Broye avec les stands de St.-Aubin 300 m, St.-Aubin 10 m pour le pistolet et carabine air comprimé, Domdidier pistolet 25 m et Domdidier petit calibre 50 m. Pôle Haute-Broye avec le stand 300 m de Murist, le stand air comprimé 10 m à la carabine La Mouche à Lully et la société de tir au pistolet d'Estavayer-le-Lac pour le pistolet à 25 m. Pôle Centre-Broye basé à Payerne aux Avanturies pour le 300 m et le pistolet 25 m, de même que l'air comprimé 10 m du côté du centre sportif des Rames. Cela représente environ 200 plages horaires qui seront proposées uniquement sur inscription au moyen d'un formulaire mis en ligne sur le site internet de la FTB sur le principe du premier arrivé, premier servi. Le personnel, y compris les moniteurs, ne sera pas fourni uniquement par les sociétés qui ouvrent leurs portes mais également par celles qui sont touchées géographiquement par le pôle concerné. Pour la promotion de cette journée, toutes les communes de la Broye de même que les communes vaudoises concernées géographiquement ont été abordées en vue d'une éventuelle publication ou d'affichage que ce soit dans les bulletins communaux ou sur le site internet de la commune. Un communiqué de presse sera également transmis aux journalistes concernés. Les établissements scolaires dont les Cycle d'orientation et le GYB ont également été contactés. Il demande à chaque société de faire de la publicité pour cette manifestation au moyen des affiches remises ce soir. Pour terminer il demande à chaque société concernée par ces portes ouvertes de noter la date du 27 mars 2018 à 19.30 h. à Cugy au café de la gare pour une dernière séance de mise au point et de coordination.

Visibilité de notre sport dans la presse : malheureusement peu d'article dans la Liberté mais nous avons la chance d'avoir des journaux régionaux comme Le Républicain et la Broye avec lesquels nous avons une bonne collaboration mais il appartient à chaque société de leur transmettre les différentes informations, raison pour laquelle une chek-liste a été mise dans chaque enveloppe de société.

2. Flexibilité

Le comité souhaite obtenir de l'assemblée le droit de ne pas suivre le tournus de manière rigide, y compris cette règle orale qui dit que qu'une société qui renonce va automatiquement en fin de liste du tournus pour l'organisation des tirs en campagne. Il y a 20 ans les sociétés se bouscuaient pour pouvoir être le prochain organisateur du tir en campagne, ces dernières années c'est de loin pas le cas. Nous avons 3 à 4 sociétés qui ont déjà renoncé à leur tournus et on se retrouve avec un tournus de 12 à 13 ans alors qu'avant on était à 19-20 ans. On demande plus de flexibilité afin de discuter avec les sociétés avant de les remettre en fin de liste. Dès lors le Président demande à l'assemblée d'accorder le droit au

comité de la FTB d'avoir cette flexibilité en règle générale pour faire au mieux pour qu'on ait un organisateur pour les années suivantes.

M. Jean-Michel Berchier demande si Aumont et environs seront évincés pour la prochaine fois car ils ne sont plus dans la liste.

Le Président répond qu'on parle des prochaines années et non de 2035 et plus mais le rassure, personne n'est exclu. Il soumet la proposition de donner la flexibilité au comité de la FTB au vote, proposition qui est acceptée à l'unanimité. Il nous présente la situation actuelle :

2018-2019 ok – 2020 personne – 2021 premier contact et accord avec Villeneuve-Surpierre – pour 2022-2023 on a encore un peu de temps.

Pour 2022 *Henry Guerry* nous informe que Delley-Portalban n'auront pas la possibilité d'organiser au vu de leur dernière assemblée. Ceci pour des problèmes de terrain et de trouver du personnel pour l'organisation.

Le président nous informe du courrier de Forel-Autavaux-Montbrelloz et Rueyres-les-Prés qui potentiellement ont discuté d'éventuellement prendre un tournus entre les deux sociétés ; leur réponse est négative et ils renoncent à l'organisation du tir en campagne.

3. Simplification

Il nous présente deux images des tirs en campagne, une en stand actuel et l'autre en stand vraiment en campagne dans sa simplicité. L'intérêt est d'économiser de l'argent, mais aussi du travail, donc des bénévoles moins mis à contribution. Rappel, si nécessaire, de ce qu'un CO pourrait convenir avec la fédération : utiliser les cibles existantes de leur village ainsi que la butte pour économiser les frais de construction et de location des cibles ; utiliser la salle polyvalente pour économiser des frais de cantine.

M. Jean-Marc Berchier demande depuis quand on a le droit d'utiliser les cibles existantes ?

Le Président répond qu'on ne l'a jamais interdit pour autant que les autres cibles soient en prolongement des cibles existantes et que les tireurs se trouvent tous au même niveau pour tirer, donc pas dans le stand.

M. Berchier pense qu'on devrait pouvoir utiliser le stand existant et ça ce serait de la flexibilité.

Dans la cadre de la simplification, le comité de la FTB souhaite proposer à l'assemblée, lié au banquet du dimanche soir, de remodeler le palmarès et les catégories et surtout à unifier ces classements avec nos amis du GTP. Car après tout on tire le même concours et dans les mêmes conditions pour tout le monde et finalement on est tous broyards. Il nous montre le podium actuel qui donne 44 lauréats entre les vaudois, fribourgeois fusil et pistolet et le podium futur qui serait une fusion des palmarès et donnerait des podiums complets et au final 34 lauréats et 12 catégories au lieu des 22 actuelles. Les avantages sont une légère économie financière et surtout le gros gain de temps. Cette proposition doit encore être acceptée par l'assemblée du GTP qui aura lieu dans une dizaine de jours.

M. Pierre-André Liniger demande si les vaudois font également partie du tournus ?

Le Président répond que oui et ils devraient normalement réorganiser le tir en campagne dans 19 ans mais probablement plus vite vu les désistements.

M. Liniger propose de leur demander d'organiser plus souvent.

Le Président répond que pourquoi pas, on peut leur faire cette demande.

M. Jean-Marc Berchier revient sur la demande d'Aumont faite il y a quelques années à savoir d'avancer la proclamation des résultats du dimanche soir afin qu'elle soit terminée à 20.00 h. car on remarque qu'à 22.30 h. la cantine est vide.

Le Président répond qu'on va dans ce sens, ceci notamment en fusionnant les palmarès on va gagner du temps. C'est un point qu'on a discuté avec Châbles et qu'on va discuter avec Bussy. Il soumet la proposition de la fusion des palmarès au vote, pour autant qu'elle soit également acceptée par le GTP, fusion qui prendra effet en 2018 déjà. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Finances

Conscient que l'organisateur doit rassembler un budget de Fr. 250'000.-, dont ¼ pour les infrastructures, le comité s'est posé une multitude de questions. La conférence des présidents a permis également à des idées de germer et en conséquence le comité a pris du temps pour étudier de nombreuses pistes.

→ Acheter des cibles est une idée qui a été lancée à la conférence des présidents basée sur le fait qu'on loue pour Fr. 25'000.- de cibles chaque année et ceci depuis près de 20 ans, donc on a donné près ½ million à Polytronic. Des offres ont été demandées pour l'achat de matériel neuf cela reviendrait à environ Fr. 180'000.- et d'occasion Fr. 70'000.-, soit bien moins cher, dans tous les cas, que la location sur 10 ans. Il faudra cependant maîtriser le montage ou payer un spécialiste, entretenir le matériel, le stockage, le transport. Être également certain qu'il fonctionnera encore dans 5 ou 10 ans sans parler du financement à convenir et les montants sont importants. Le comité n'est pas encore prêt à faire une proposition concrète ce soir.

→ Une autre idée, plus simple à mettre en œuvre, consisterait à ce que les tireurs, respectivement les sociétés, participent aux frais de location des cibles. Cela pourrait s'imaginer par la rétrocession d'une partie de la subvention fédérale touchée pour les tireurs participant au tir en campagne. A noter que plusieurs autres districts pratiquent déjà cette thèse de participation, qui leur permet notamment de financer la palette des prix et de nourrir les aides sans pour autant charger l'organisateur.

Pour ces deux projets, le comité souhaite nommer un groupe de travail pour soutenir les comités de la FTB et du GTP, et souhaiterait obtenir le soutien de quelques membres, par exemple des anciens présidents de CO ou encore mieux leurs caissiers. Le but est que cette commission étudie la faisabilité et soumettrait à la conférence des présidents de septembre une proposition concrète, proposition qui serait ensuite affinée pour être présentée dans les assemblées respectives des sociétés et ensuite soumise au vote lors de la prochaine assemblée annuelle de la FTB.

M. Fabrice Monney rappelle qu'il avait été plus ou moins décidé à la conférence des présidents que cette proposition serait votée cette année.

Le Président répond qu'on n'est pas prêt et que cela demande bien des réflexions avant de proposer quelque chose au vote. C'est également quelque chose qu'on doit aussi discuter avec les vaudois.

M. J.-Marc Berchier relève que l'idée lui plaît bien mais il faudra bien étudier la chose, notamment où ce matériel va être réduit, qui va s'en occuper. Faire également attention à ce qu'il y ait encore des pièces dans les 5 à 10 ans à venir.

M. P.-André Pilet vient sur les tirs cantonaux. Partout ces tirs deviennent décentralisés pourquoi on ne ferait pas de même pour le tir en campagne sachant qu'on a de nombreuses installations de tirs dans la broye. Il relève également qu'on a une installation de tir de 20 cibles polytroniques à Payerne, stand vaudois et fribourgeois, qui sont gratuites pour l'organisation d'un tir en campagne. Il faut être réaliste et voir l'avenir du tir et trouver des solutions. Il faut faire des réflexions et pourquoi pas utiliser les cibles existantes dans certains stands et ne plus regarder comment cela se passait il y a 30 ans ; l'essentiel c'est qu'on tire. Il faut aller de l'avant et pas regarder en arrière si on veut encore avoir un tir en campagne dans 10 ans.

Le Président le remercie pour ses propos et constate que le comité FTB est sur la même longueur d'onde c'est pourquoi il étudie toutes les possibilités pour l'avenir. Afin d'avancer dans ces projets, il demande à l'assemblée un vote d'intention pour créer un groupe de travail pour étudier en détail toutes ces propositions. Vote : résultat :

48 oui 6 non 3 abstentions

Avant de clore ce point, le président souhaite évoquer la question du maintien ou non de la médaille de la fédération. Il faut savoir que la médaille de la fédération coûte cher à l'organisateur. Le prix de la mise est identique depuis près de 20 ans et la question se pose de savoir si on devrait augmenter cette mise au vu de l'augmentation du prix de la médaille.

M. Raymond Fuchs pense qu'à l'heure actuelle la plupart des tireurs ne sont pas intéressés par la médaille. Il propose de mettre des cartes couronnes.

M. Christian Ballaman ne pense pas qu'un tireur va miser Fr. 15.- une carte couronne qui vaut Fr. 10.-

M. P.-A. Pilet pense que la médaille pour la catégorie des jeunes est appréciée et a son importance ce qui n'est peu être pas le cas pour les tireurs d'un certain âge. Pourquoi ne pas limiter cette médaille à certaines catégories et faire un mixte ? C'est un peu difficile car comment commander et combien ?

M. Fabrice Monney propose de donner le choix, soit miser la médaille ou la carte couronne. Commander 50/50.

M. Raphaël Pillonel se dit étonné d'entendre qu'on n'en a rien à foutre de la médaille. On parle de tir, d'avenir et pour lui c'est un symbole fort et trouve dommage de tirer un trait sur ce patrimoine pour Fr. 5.-.

M. P.-A. Liniger tient à relever que chaque médaille porte l'emblème d'un bâtiment représentant le village organisateur et à son avis cela a de l'importance.

Le président demande à l'assemblée un vote d'intention pour le maintien de la médaille. Résultat :

50 oui 2 non 1 abstention

Concernant le prix d'achat de la médaille, elle revient entre Fr. 18.- et Fr. 26.-. *M. Alexandre Carrard* demande pourquoi on ne demanderait pas une offre ailleurs.

Le Président répond qu'elle sera probablement le même prix. Après il faut aussi avoir la garantie de la livraison.

M. Laurent Scheurer se demande si on ne devrait pas rendre obligatoire cette mise à tous les tireurs. L'argent récolté servirait d'une part à financer la médaille et d'autre part l'accès au tir.

Le Président n'est pas sûr que l'on puisse obliger le tireur à miser la médaille.

Vote pour l'augmentation de la mise à Fr. 20.- : cette proposition est refusée à la majorité.

M. J.-Marc Berchier n'est pas contre cette mise de Fr. 15.- mais pense que les sociétés devraient payer la mise pour leurs jeunes tireurs ce qui les motiverait à participer au tir en campagne et miser la médaille.

Le Président répond qu'elle est à Fr. 10.- pour les jeunes et qu'il y a déjà des sociétés qui paient pour leurs jeunes.

TFC 2018 – PRESENTATION PAR LE CO

Le président donne la parole à M. Christian Pillonel, président du CO du tir en campagne à Châbles.

M. Pillonel se fait un plaisir de nous présenter le tir en campagne 2018 qui aura lieu à Châbles. Tous les détails de l'emplacement de tir ainsi que du programme de la fête nous sont présentés.

- ➔ 2 juin : tir avancé du TFC le samedi matin
- ➔ 7 juin : méga loto
- ➔ 8 juin : soirée paëlla suivie d'un spectacle Swiss Comedy Club
- ➔ 9 juin : soirée Chris Aaron et JH Tribute
- ➔ 10 juin : tir en campagne – bal – partie officielle à 18.30 h.

La société de tir de Cheyres-Châbles et la population se réjouit de nous accueillir du 7 au 10 juin et elle compte sur la participation de tous les tireurs pour ce tir en campagne à Châbles. Il profite de remercier la commune pour l'apéritif qui suivra cette assemblée.

Le président remercie M. Pillonel pour ces explications et tout le travail fourni et lui demande de transmettre nos remerciements à son comité. Nous nous réjouissons d'avance pour leur accueil à Châbles.

DISTRIBUTION DES PRIX ET PROCLAMATION DES BENEFICIAIRES DE MAITRISES

Le Président passe la parole à Nicolas, qui va revenir sur les résultats marquants de cette année.

En préambule, il tient à adresser les félicitations du comité à tous les lauréats pour leurs brillantes performances réalisées en 2017. Plusieurs prix sont remis aux lauréats suivants :

- Catégorie jeunes tireuses 15 à 20 ans :
 - 3^{ème} au classement broyard, Marmy Angélique, société de Cugy-Vesin
 - 2^{ème} au classement broyard, Marmy Ilona, société de Rueyres-les-Prés, excusée ce soir
 - 2^{ème} rang au concours individuel, Gebhart Célia, société de Murist
 - 1^{ère} au championnat broyard 2017, Pereira Soares Léa, société de tir d'Aumont et environs

1^{ère} jeune tireuse au cours, classement broyard, elle a participé à la finale romande où elle a remporté la médaille d'or de même que la même couleur pour la finale fribourgeoise individuelle, Grandgirard Laetitia, société de Cugy-Vesin

- Catégorie jeunesse adolescent 10 à 14 ans :
3^{ème} rang au classement général du cours, Bastien Eberhart, société de Saint-Aubin, également Théo Spahr et Samuel Degiorgis, classés respectivement au 2^{ème} et 1^{er} rang, excusés ce soir
- Catégorie jeunes tireurs 15 à 20 ans :
3^{ème} au concours individuel Loïc Bürgy, société de Saint-Aubin
3^{ème} au classement broyard au cours, Antoine Pochon, société de Cugy-Vesin
2^{ème} au classement du cours, Karim Borgognon, société de Cugy-Vesin, excusé ce soir
1^{er} rang de ce classement, Joé Dubey, société de Saint-Aubin
Il a remporté le championnat broyard en 2017, Chieppa Luca, société de Murist la Molière, excusé ce soir
Il a remporté le concours individuel et a participé à la finale suisse juniors, Tobias Gebhart, société de Murist la Molière

Remise des challenges :

Challenge « Christian Wagner » : société Cugy-Vesin

Challenge « Léonce Tétard » : société de Murist la Molière

Challenge « Jean-Pierre Bise » : Jean-Claude Schaefer comme meilleur moniteur de tir JT

Pour sa 1^{ère} place au classement, moniteurs, lors du championnat broyard 2017, Fabrice Personnaz société de Cugy-Vesin

Tireurs méritants carabine air comprimé 10m :

Catégorie senior : 2^{ème} place, médaille d'argent à la finale cantonale à Saint-Aubin, Ruchti Michel, société Dompierre

Catégorie senior : 3^{ème} place à la finale suisse, Hubert Rumo, société Murist

Pistolet :

Il relève que notre district peut être fier de sa relève et de leurs excellentes performances lors de la saison écoulée.

Pistolet air comprimé dans les concours individuels :

catégorie junior de Montagny-Cousset : médaille d'or en catégorie U16 lors de la finale cantonale de Saint-Aubin, également médaille d'or en catégorie U17 lors de la finale suisse à Berne : Anna Bastian

2^{ème} rang, médaille d'argent, en catégorie U16 lors de la finale cantonale de Saint-Aubin, Tifaine Scheurer, société de Villeneuve

3^{ème} rang, médaille de bronze, en catégorie U16 lors de la finale cantonale de Saint-Aubin, Kilian Bise, société de Villeneuve

2^{ème} rang, médaille d'argent, en catégorie U21 lors de la finale cantonale de Saint-Aubin, Cyril Pittet, société de Montagny-Cousset

3^{ème} rang, médaille de bronze, en catégorie U21 lors de la finale cantonale de Saint-Aubin, Laurent Pittet, société de Montagny-Cousset

3^{ème} rang, médaille de bronze, en catégorie U19 lors de la finale suisse de Berne, Eloi Joye, société de Montagny-Cousset

Elites :

3^{ème} rang, médaille de bronze, en catégorie dame lors de la finale suisse de Berne, Laurine Givel, société de Montagny-Cousset

Concours de groupe finale cantonale à Saint-Aubin : Montagny-Cousset composé d'Anna Bastian, Eloi Joye et Cyril Pittet, a remporté la médaille d'argent. Sur ce même podium, au 3^{ème} rang, un groupe de Villeneuve composé d'Aubane Conus, Sibyl Schüpbach et Tifaine Scheurer.

Le groupe de Montagny-Cousset s'est imposé lors des finales suisses à Wyl, composé d'Anna Bastian, Eloi Joye et Cyril Pittet, champions suisses.

Concours individuel pistolet 25 et 50 m :

Finale cantonale à Guin, catégorie junior 25 m, Eloi Joye remporte la médaille d'or.

Finale suisse « Feldstich », catégorie junior 25 m, Laurent Pittet remporte la médaille d'argent.

Catégorie Elite : Jean-Luc Bastian remporte, lors des finales cantonales de Guin, deux médailles : l'or pour le 25 m et l'argent pour le 50 m.

Concours de groupes pistolet 25 et 50 m :

Finale cantonale élite à 25 m à Lully : le groupe de Montagny-Cousset s'est hissé au 2^{ème} rang, groupe composé de Serge Cantin, Jean-Luc Bastian, Jean-Pierre Codourey et Thomas Fasel.

Cette société, lors des finales suisses à Buchs à 50 m, composé de Jean-Pierre Codourey, Olivier Merçay, Eveline Joye et Jean-Luc Bastian a remporté la médaille de bronze.

Pour terminer, Nicolas remercie tous les bénéficiaires de maîtrises de notre district qui les ont touchées en préambule à notre assemblée.

Le président félicite tous les lauréats de cette année 2017. Un grand merci à tous les moniteurs et monitrices jeunes tireurs qui s'occupent de toute cette relève. Il les invite à la fin de l'assemblée de venir vers la scène pour une photo d'ensemble.

Il donne la parole au représentant de la SCTF, M. Urs Jenny.

Ce dernier nous apporte les salutations de la SCTF et ses remerciements pour tout le travail effectué durant l'année. Il relève la performance de nos juniors et adolescents lors des concours. Il y a également eu des podiums dans d'autres district. Les jeunes étant le futur, le comité cantonal a décidé de changer le cadre concernant la relève par la mise en place de mesures permettant d'intégrer les jeunes dans les matchs de 300 m. Chaque société des districts a été approchée afin de faire connaître ces matchs aux juniors et des séances d'initiation ont été mises sur pied. La SCTF demande aux sociétés d'y inscrire les jeunes. Il remercie les moniteurs jeunes tireurs et jeunesse et sport pour tout le travail fait pour ces jeunes et invite toutes les sociétés à former des moniteurs jeunes tireurs.

Concernant le championnat de groupe 300 m, 2017 n'a pas été une année propice au niveau des résultats obtenus, ceci contrairement aux années précédentes.

Le Conseil fédéral vient de présenter sa stratégie concernant la nouvelle politique européenne ; c'est maintenant au Parlement fédéral de faire son travail.

Concernant le tir cantonal 2019, il se déroulera en Singine du 28 juin au 1^{er} juillet, 5 au 7 juillet et du 12 au 14 juillet. La journée officielle aura lieu le 6 juillet. De plus amples informations seront données lors de l'assemblée cantonale qui aura lieu le 10 mars à Plasselb.

Pour terminer il tient à nous remercier pour le travail exemplaire effectué au sein de notre fédération et de nos sociétés et nous souhaite une belle saison de tir 2018.

Le président le remercie pour ses paroles et lui demande de transmettre les salutations au comité cantonal. Il nous informe que le délégué broyard à la société cantonale. M. Fritz Bracher, a des soucis de santé et va, lors de l'assemblée de samedi prochain, remettre son mandat.

PROPOSITION DES SECTIONS

Le Président nous informe qu'une proposition nous est parvenue il y a peu, de la part de la société de Bussy-Morens-Sévaz, et pour cela, il donne la parole à M. Dylan Chassot.

M. Chassot nous informe de la proposition suivante au vu des difficultés qu'on rencontre et qu'on va rencontrer ces prochaines années pour l'organisation des tirs en campagne, à savoir :

Exécution des séries de tir à 300 mètres et du tir au pistolet à 25 mètres dans l'enceinte du stand de tir des Avanturies de Payerne avec une potentielle diminution des horaires de tirs pour que ces derniers se terminent à 12h00 le dimanche. Le budget nécessaire pour l'organisation d'un tir en campagne devient de plus en plus conséquent d'année en année. Le montant pour la mise en place des stands de tir selon les prescriptions actuellement en vigueur est budgétisé à environ Fr. 30'000.-, cela sans tenir compte d'un grand nombre d'heure de bénévolat nécessaire au montage de ces derniers.

L'organisation d'un tir en campagne par la société de tir de Bussy - Morens - Sévaz était initialement prévue pour 2025. Suite aux désistements de plusieurs sociétés de tir de la région, l'organisation de cette manifestation est ensuite passée de 2025 à 2021 puis de 2021 à 2019.

La raison des désistements de ces sociétés et de leur choix de laisser passer leur tour dans la rotation préétablie nous laisse croire que certaines d'entre elles n'ont plus les moyens de se permettre d'organiser un tir de section avec l'ampleur que cette manifestation a pris ces dernières années et que d'autres ne veulent simplement pas s'impliquer et se contentent de laisser ce travail aux autres. Il est donc nécessaire d'apporter des changements et de remettre en question certains aspects de cette manifestation afin de lui donner un nouvel élan sous peine de risquer de la voir disparaître à moyen terme.

La société s'engage à mettre en place une ligne de bus - navette entre la place de fête et le stand de tir des Avanturies. Aucune buvette ne sera installée au stand des Avanturies. L'accès au stand de tir des Avanturies sera limité, aucun moyen pour les privés de s'y rendre avec leurs propres véhicules. Et pour terminer, maintien d'une place de fête "habituelle" chaleureuse et conviviale.

Le président le remercie et précise à l'assemblée que cela reste une proposition de section et précise que lors d'une assemblée il y a quelques années, il avait été décidé que les tirs en campagne doivent avoir lieu en campagne, donc si Bussy veut obtenir ce qu'elle demande, on doit revenir sur cette décision d'assemblée donc on doit faire passer cette proposition au vote.

M. Dylan Chassot précise que ce point a déjà été abordé lors de l'assemblée de l'année dernière et il a été mentionné que la décision pour organiser aux Avanturies appartient à l'assemblée.

M. Christophe Marmy relève que Bussy est d'accord d'organiser le tir en campagne avec environ 6 ans d'avance et sont conscients du choc que peut donner cette annonce ce soir mais pour lui l'évidence est de changer d'orientation pour l'organisation des tirs en campagne. Pour ce qui est de leur société, elle ne peut pas se permettre de prendre le risque financier pour l'organisation d'un tir en campagne en campagne. Etant proches des Avanturies, ils souhaitent bénéficier de ces installations et est convaincu que c'est l'avenir des tirs en campagne.

M. Schneeberger pense que lorsque Bussy s'est inscrit pour l'organisation du tir en campagne 2019, c'est pour rendre service mais à son avis ils savaient déjà qu'ils allaient faire cette demande.

M. Christophe Marmy est obligé de démentir et précise que lorsqu'ils ont pris la décision s'était le but d'organiser le tir en campagne comme il se fait maintenant. Cependant après discussion au sein de sa société, cette dernière ne peut s'engager financièrement pour une organisation d'une telle envergure.

Le Président précise que ce n'est pas ce qui lui a été dit au téléphone, à savoir que quelque soit la décision de l'assemblée, cela ne remet pas en question l'organisation du tir en campagne 2019. Le discours de ce soir est l'opposé. Au téléphone, il lui a été dit que Bussy allait faire cette proposition et qu'en cas de refus, ils organiseraient le tir en campagne en campagne. Il souhaite savoir quelles sont les conséquences en cas de refus.

M. Chassot répond que si on leur met des bâtons dans les roues, ils cèdent volontiers leur place pour l'organisation du tir en campagne en 2019.

Pour être clair, le Président demande si c'est une condition à leur organisation oui ou non ?

M. Christophe Marmy répond que oui. La réflexion s'est faite au sein du comité d'organisation et le but en finalité c'est que le tir en campagne ait lieu.

M. Bertrand Bise relève que toutes les sociétés n'ont pas la chance d'avoir une ligne de tir à proximité du village, cela va créer des précédents.

Le Président demande si quelqu'un veut encore s'exprimer sur cette proposition avant qu'elle soit soumise au vote.

M. Liniger pense que cette proposition ne peut pas être soumise au vote car elle ne figure pas au tractanda de l'assemblée et il pense que si on veut faire passer cette proposition il faudra faire une assemblée extraordinaire afin de soumettre cette demande.

M. Philippe Ballif n'est pas du même avis car il existe un point au tractanda qui est proposition des sections, il y a une proposition et elle doit être votée.

Le Préfet rejoint l'avis de M. Ballif, à savoir que la proposition a été faite dans les délais fixés dans les statuts donc elle peut être votée. On doit accepter ou refuser la proposition et en assumer les conséquences par après.

M. Chassot pense que ce sera l'occasion d'en tirer les conséquences et faire cette exception uniquement pour l'année 2019.

Le président soumet la proposition suivante au vote : acceptation de l'organisation du tir en campagne 2019 au stand des Avanturies pour la partie tir.

Résultat : **53 oui** **0 non** **4 abstentions**

M. Chassot remercie l'assemblée et la fédération pour leur confiance.

DIVERS

Le président nous informe qu'en ce qui concerne la cotisation à la FST : il avait été parlé d'un nouveau modèle de calcul, cependant ce dernier n'a pas été soumis au vote à l'assemblée fédérale, donc pas validé, donc statu quo pour l'année 2018. L'abonnement du journal passe quant à lui de Fr. 38.- à Fr. 43.- par année.

Il demande à chaque société de respecter les délais pour les demandes de médailles de maîtrises.

La parole est donnée aux sociétés.

M. Frédéric Collaud nous informe que la société de Vully-Broye s'est qualifiée lors des championnats et a atteint le plus haut niveau suisse. Afin de commémorer cet événement, il nous invite toutes et tous à venir fêter ces promotions, le 23 mars 2018 à Constantine.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie chaleureusement tous les membres du comité pour le travail abattu durant cette année.

L'assemblée est levée, il est 23.10 h.

Sylvia Bersier
Secrétaire FTB

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Salle Louis-Vallier, Saint-Aubin, mardi 26 juin 2018

Il est 20.10 h. lorsque Monsieur le Président Jean-Marc Berger ouvre cette assemblée extraordinaire en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il remercie la Commune de Saint-Aubin de nous accueillir dans sa salle du Château.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

L'appel des sociétés se fera au point 2 de l'ordre du jour, soit lors de la nomination des scrutateurs.

Il relève qu'une assemblée extraordinaire c'est tout d'abord l'occasion et la pertinence de revoir nos statuts et d'autre part, depuis la révision des statuts l'assemblée extraordinaire n'a jamais eu lieu. On se rend dès lors compte de certains articles un peu bizarres notamment en ce qui concerne les droits de vote pour ce soir.

Selon l'article 20 de nos statuts, une assemblée extraordinaire peut avoir lieu lorsque le comité le juge nécessaire dans l'intérêt de la FTB, ou sur demande motivée de 4 sociétés. En l'occurrence, c'est le 1^{er} cas qui prévaut et c'était une volonté du comité de convoquer. Un délai est prévu à l'article 21, uniquement pour le 2^{ème} cas. L'assemblée est valablement constituée si le 50% des sociétés membres sont représentées, ce qui est le cas donc toutes les conditions sont réunies pour que notre assemblée puisse valablement délibérer ce soir et est en droit légitime de prendre des décisions.

Afin de faciliter la rédaction du PV, il informe que cette assemblée et les délibérations sont enregistrées, la personne le désirant pouvant en tout temps demander l'arrêt, le temps de son intervention. Par contre, il n'y a ce soir aucun invité ni aucune presse, car nous devons entre nous décider de notre avenir. La seule exception est la présence du président du GTP M. Alexandre Morisset qui est là ce soir en observateur mais qui risque probablement de prendre la parole.

Plusieurs personnes se sont excusées :

- Pour le comité : M. Etienne Devaud
- MH : MM. Jacques Chassot, Pierre-André Liniger, Hans Tschirren, Constant Guerry, Samuel Jacquat et Mme Nadia Savary

Le comité a tenté d'être le plus clair possible avec le tractanda. L'idée est de présenter toute la problématique, en aborder aussi les points qui seront ensuite soumis à décision, d'en discuter, d'écouter les idées sur chaque sujet puis à la fin de revenir sur chaque objet et de le voter.

Il demande s'il y a des remarques ou des propositions concernant l'ordre du jour ?

Ceci n'étant pas le cas, le comité propose de présenter les propositions des sections avant le point 3c, pour donner le choix aux membres. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Concernant le droit de vote et en application de nos statuts, lors d'une assemblée normale, il y a 3 votes par sociétés jusqu'à 50 membres et un droit de vote supplémentaire par 25 membres et un droit de vote par membre d'honneur. Le comité n'a pas le droit de vote. Le seul droit de vote en cas d'égalité est un vote au président pour départager. En ce qui concerne une assemblée extraordinaire il est mentionné dans nos statuts que les décisions sont prises à la majorité absolue des sociétés représentées et un droit de vote pour le comité. Cela veut dire que nos membres d'honneur n'ont pas le droit de vote lors d'une assemblée extraordinaire. Ils ont cependant le droit de s'exprimer et on compte sur eux.

Il donne la parole à la secrétaire pour l'appel des sociétés :

23 sociétés sont présentes + 1 voix comité FTB majorité **13**

Sociétés absentes : Estavayer-le-Lac/Lully et Tir sportif Torny et environs

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Présences à l'assemblée :	Membres sociétés	45
	Membres du comité	10
	Membres d'honneur	<u>05</u>
	Présents	60

AVENIR DES TIRS EN CAMPAGNE

a) Présentation de la problématique

L'image présentée est celle du rapport annuel du président à l'assemblée ordinaire de cette année. Il ne va pas refaire le même discours mais juste rappeler qu'il parlait de se battre ensemble pour faire perdurer nos traditions, en étant solidaires et en tirant à la même corde.

D'ailleurs, si on lit nos statuts, l'article 2 commence comme cela : La FTB a pour buts ... Développer chez les citoyens et citoyennes l'intérêt à l'art du tir et des traditions liées ... »

Or, si nous sommes là ce soir, c'est bien parce que nos traditions sont en danger, puisque le Tir en Campagne l'an prochain aura lieu dans un stand conventionnel et celui de 2020 n'aura pour l'instant pas lieu, aucune société n'étant disposée à l'organiser !

Car ne vous y trompez pas, le but de cette convocation est bien celui-ci, même si certains ont pensé qu'il s'agissait uniquement de voter une taxe sur laquelle nous reviendrons un peu plus tard !

Il nous présente le tournoi tel que montré à l'assemblée de mars à Châbles, après la rocade de Bussy pour permettre à Surpierre de faire un beau giron de musique et déjà avec le trou de 2020 dont nous parlions. On y voit également sur la droite les dernières sociétés ayant décidé de «sauter leur tour» et qui disons-le franchement sont en partie responsables de notre présence ici ce soir !

Depuis l'assemblée, le comité a tenté de trouver une solution en s'adressant aux 5 sociétés suivantes et nous leur avons posé 3 questions, soit d'abord de savoir si elles se tenaient prêtes à prendre leur tour et ensuite si elles pouvaient envisager de le faire plus vite que prévu, le tournoi évoluant constamment, malheureusement pas dans le bon sens ! Il nous donne connaissance de leur réponse et remercie Font-Châtillon, les seuls à donner une position qui nous arrange et pourtant ce n'est de loin pas la plus grande des sociétés et ils étaient pour la plus grande majorité déjà sur le pont cette année à Châbles. Il demande si l'une ou l'autre des sociétés concernées veut ajouter quelque chose ?

M. Jean-Claude Schaefer nous informe que Fétigny serait disposé à organiser en 2023 et non en 2022 car ils ne vont pas faire une année après la fête des musiques qui est prévue en 2021 à Fétigny.

M. Sylvain Panchaud pense que les pistoliers ainsi que les vaudois devraient faire partie du tournoi.

Le président répond qu'on reviendra sur cette question dans les débats.

N'ayant toujours personne pour 2020, nous avons plusieurs variantes dont celle d'obliger une société mais ce n'est pas quelque chose de réaliste, variante de trouver une société volontaire est la solution qu'on privilégie et qu'on aimerait, variante où il n'y aurait pas de tir en campagne dans la Broye à savoir toutefois qu'on a une obligation cantonale qui est de rassembler les résultats pour le district, donc cela veut dire chacun chez soi et chaque société transmet ses résultats à la FTB qui se charge de les transmettre plus loin et dernière solution mais pas la meilleure c'est que la fédération pourrait demander à ouvrir les Avanturies pour organiser le tir en campagne qui se déroulerait non pas sur trois jours mais sur une journée, ce serait cependant la mort de nos tirs en campagne.

Le comité souhaite ce soir qu'on définisse clairement la stratégie que la FTB veut adopter pour les prochaines années. Le folio présenté est tiré de la Conférence des Présidents de 2017. Le comité avait présenté ses buts comme point de départ à diverses réflexions et améliorations à venir. Il apparaît primordial aujourd'hui pour le comité de se mettre d'accord sur les buts qu'on veut. Il précise que la décision appartient à l'assemblée ainsi que la responsabilité. Il attend donc ce soir que l'assemblée se prononce également sur ce folio qui sera présenté une 2^{ème} fois plus tard. Il est clair que si les sociétés se contentent d'un tir en campagne en stand, aux Avanturies par exemple, il faut le dire mais ce n'est pas la vision que le comité se fait pour les futurs tirs en campagne et ses traditions.

Le comité a travaillé et plusieurs choses ont été discutées et mises en place :

- Avoir l'énergie, les ressources et le personnel : choses faites notamment dans la flexibilité dans le tournoi.

- Nombre de tireurs en baisse : nous avons fait des efforts de recrutement notamment avec l'organisation d'une journée portes-ouvertes, collaboration avec la presse locale
- Palmarès trop tard et trop long : nous avons fait une refonte des catégories et adapté les horaires
- Frais important notamment pour la construction, recherche de sponsors, médailles : le changement du prix de la médaille a été refusé en assemblée annuelle.
- Achat de cibles polytroniques par la FTB : le comité renonce à présenter cet objet car il n'y a pas d'urgence car de toute manière ce n'est pas utile pour 2019 et la suite est plus qu'incertaine, donc le comité n'est pas prêt à signer un contrat d'achat de matériel à Fr. 80'000.- et est persuadé que personne ici ne serait prêt à s'engager à verser sa part de Fr. 4'000.- ou Fr. 5'000.-

Par contre, le comité souhaite présenter le projet d'une contribution de solidarité, convaincu que ce n'est pas la solution parfaite à tous nos maux, mais elle est susceptible de soulager les prochains organisateurs et a le mérite selon nous d'être équitable. Le but est de soulager et encourager les organisateurs des tirs en campagne, conserver nos traditions en campagne et promouvoir une fête populaire rassemblant les gens.

Concernant cette contribution, le comité s'est basé sur les bases légales du DDPS à savoir que les sociétés reçoivent des subventions fédérales pour les Tirs obligatoires et pour les Tir en Campagne, respectivement Fr. 20.-, Fr. 50.- et Fr. 10.-. Pour le Tir obligatoire ça semble normal, car la Confédération participe aux frais de la société pour accueillir tous les tireurs, comme le chauffage, l'électricité et l'amortissement des installations.

Pour le Tir en campagne, le comité est persuadé que c'est dans la même intention que cela a été mis en place et d'ailleurs dans bon nombre de cantons, à l'image de nos voisins vaudois à l'exception des broyards, ces tirs ont lieu dans un stand conventionnel avec les mêmes charges que le TO.

Hors, dans notre district, il y a 18 sociétés qui encaissent sans avoir de frais alors que la société organisatrice doit louer des cibles à Polytronic et construire un beau stand pour un week-end et en plus payer Fr. 3.- par tireur à la Fédération pour que celle-ci puisse acheter des médailles olympiques et des channes !!!

Quelque part, lorsqu'on se rend à un tir de l'amitié dans une société voisine, genre tir au pruneau, au saucisson ou à la fondue, on paie tous Fr. 20.- pour 10 coups sans sourciller, conscients que l'organisateur a des frais et qu'il organise ce tir avec l'idée de mettre un peu d'argent dans la caisse. Quand c'était chacun son tour, 1 année les gros frais, puis 18 ans la subvention qui rentre ça allait mais ces derniers temps c'est plutôt 10 ou 12 ans, puisque beaucoup se désistent. Notre solution a donc également le mérite d'encourager à organiser et entre guillemets de «punir» ceux qui renoncent et c'est un bien grand mot car il ne s'agit que de Fr. 4.- par tireur et par année.

Le Président a terminé avec le point a soit la présentation de la problématique mais avant d'ouvrir les débats et afin d'être complet et de lancer les débats, il souhaite nous présenter les propositions de sections qui nous sont parvenues avant le 20.6 comme demandé dans le courrier.

b) Débat, discussion, propositions

Il nous présente les différentes propositions pour la contribution de solidarité :

Proposition du comité :

1. Au terme du TFC, la FTB facturera aux sociétés (en même temps que la facturation de la munition) la somme de Fr. 8.- par tireur ayant participé sous le nom de leur société à titre de contribution de solidarité.
2. L'organisateur du TFC de l'année est exempt de cette contribution.
3. Le montant de la contribution de solidarité sera réduit de moitié si la société a organisé l'un des 10 derniers TFC ou si elle a confirmé qu'elle organisera dans les 3 prochaines années.
4. La FTB versera la moitié de la somme totale de cette contribution à l'organisateur du TFC de l'année à titre de contribution à ces frais, notamment de mise en place du stand, pour autant que le TFC se déroule en Campagne et non dans un stand traditionnel.
5. Le solde restera en main de la FTB, lui permettant de couvrir ses propres frais, comme par exemple le pavillon des lots.

Proposition de la société de Murist la Molière : intégrer toutes les sociétés au tournus, soit également les sociétés de pistolet et les sociétés membres du GTP.

Proposition de Villeneuve-Surpierre : contribution de solidarité différente de celle du comité de la FTB, soit Fr. 8.- par tireur, répartis en Fr. 5.- pour l'organisateur et Fr. 3.- pour la FTB (sauf les tireurs de l'organisateur de l'année) et versement d'un montant unique de Fr. 3'000.- à la FTB par toute société qui renonce à organiser le TFC.

Proposition d'Aumont et environs : contribution de Fr. 5.- pour l'organisateur à savoir si la participation de Fr. 3.- par tireur et Fr. 2.50 par médaille reste. Pas de participation pour la fédération. Elle demande également si les pistoliers sont comptés dans cette contribution ou pas. Leur souci est qu'il y aura de moins en moins de sociétés qui viendront au tir en campagne.

Les débats sont ouverts :

M. Bertrand Bise nous informe que si les pistoliers n'organisent pas c'est qu'il existe 4 sociétés dans la Broye qui rassemblent les tireurs des 4 coins de la Broye ; tout le monde n'est pas du même village c'est pourquoi ils ne peuvent pas organiser un tir en campagne. Il précise toutefois que la société de tir 300 m de Villeneuve a contacté les pistoliers de Villeneuve lesquels ont répondu qu'ils étaient là pour travailler.

M. Roland Masson répond que c'est pareil pour les pistoliers d'Estavayer qui donnent un coup de main lorsque, selon le tournoi, c'est la société d'Estavayer qui organise.

Le président relève également que chaque année les pistoliers travaillent car il y a plus de bénévoles au pistolet qu'au 300 m.

M. Jean-Marc Berchier relève que cette année en Singine c'est la société de tir au pistolet qui a organisé le tir en campagne il ne sait pas pourquoi dans la Broye ils ne pourraient pas se mettre ensemble pour organiser.

M. Bertrand Bise tient à relever que les Singinois sont fiers d'être fribourgeois au contraire des Broyards qui ne sont plus fiers d'être Broyards.

M. Alexis Pidoux revient sur la cotisation de Fr. 8.-. En prenant Montagny qui a 25 tireurs mais 55 tireurs qui viennent tirer, il n'est pas d'accord de payer pour des gens qui ne viennent pas de la région. Il pense que la fédération devrait prendre ces tireurs sous son nom.

Le Président comprend sa position et l'informe que la fédération est en train de voir pour prendre ces tireurs occasionnels sous son nom. Cependant, en tant que président de société il porte la responsabilité des tireurs qui tirent sous sa société et de ce fait est en droit de les refuser.

M. Christian Ballaman comprend bien que la société ne veuille pas payer les Fr. 8.- mais elle est toutefois d'accord de l'encaisser !

Concernant la participation des vaudois dans le tournoi à part entière, *M. Alexandre Morisset* précise qu'en théorie le GTP est dans le tournoi de par son organisation du tir en campagne en 2016. Concernant l'organisation du GTP, ce dernier fonctionne comme une société et non plusieurs sociétés ; c'est un groupement de sociétés ; il n'est donc pas prévu de mettre les sociétés individuellement dans le tournoi. Pour ce qui est du giron de Granges, des discussions doivent encore avoir lieu avant de savoir s'ils vont entrer dans le tournoi ou pas.

M. Sylvain Panchaud comprend que le giron de Payerne est un regroupement de sociétés tout comme pour notre fédération qui regroupe également des sociétés, cependant ces dernières organisent individuellement le tir en campagne. Si on fait comme le giron de Payerne, cela voudrait dire qu'une année sur deux c'est les sociétés de la fédération toutes ensemble qui organisent le tir en campagne ?

M. Alexandre Morisset répond qu'il n'a pas dit que cela ne pourrait pas changer, il a juste expliqué la structure et le fonctionnement actuel du GTP. D'autre part, cela n'a jamais été discuté tout comme l'idée éventuelle que le GTP entre plusieurs fois dans le tournoi en l'organisant dans le cadre du giron. En ce qui concerne leur entrée dans le tournoi, ils étaient, à l'époque soumis à une période de 3 ans à l'essai et pour cela les sociétés organisatrices leurs versaient une contribution de Fr. 10.- par tireur. Ensuite l'assemblée a accepté leur entrée dans le tournoi et la contribution est tombée.

M. Martial Bersier est d'avis, qu'avant de forcer les sociétés vaudoises à entrer dans le tournoi, il faudrait déjà que nos sociétés fribourgeoises organisent le tir en campagne quand c'est à elle de l'organiser. Si on prend les sociétés qui se sont désistées pour les prochaines années, on pourrait très bien les mettre toutes ensemble pour organiser le tir en campagne en 2020 par exemple. Il faut absolument trouver une solution pour forcer ces sociétés à organiser le tir en campagne.

Le président pense qu'avec cette contribution se serait un moyen de faire une différence entre les sociétés qui assument et celles qui n'assument pas.

M. Philippe Ballif répond que c'est pourquoi ils ont proposé une contribution de Fr. 3'000.- car c'est trop facile pour ceux qui ne font rien.

M. Eric Delacour parle en tant que caissier de la société de Léchelles. La société de Léchelles était, il y a quelques années en arrière, en phase de disparaître. Une équipe s'est constituée afin de sauver la société car si elle n'avait pas été sauvée il n'y aurait plus de stand et des tireurs en moins. La société a réussi, en s'endettant, à changer ses cibles mais si elle doit payer Fr. 3'000.- parce qu'elle n'organise pas, elle ne peut pas assumer.

M. Jean-Claude Schaefer demande une précision concernant la contribution ; on a environ 20% de tireurs au pistolet, est-ce que ces gens-là paieront deux fois la cotisation ?

Oui car la cotisation est versée également aux sociétés pistolet.

M. Jean-Marc Berchier relève que la pierre d'achoppement actuellement c'est l'organisation du TFC 2020. Il ne pense pas qu'on va trouver une solution ce soir et propose que la FTB organise le TFC en 2020 aux Avanturies avec l'aide des tireurs des différentes sociétés. Comme cela le tir aura quand même lieu et il y aurait éventuellement une possibilité de monter une petite cantine sur la place devant le stand.

Le président répond que c'est ce que la fédération a soulevé avant, soit chacun fait dans son stand et nous transmet les résultats ou la FTB organise mais uniquement le tir sur une journée mais pas de fête.

M. Sylvain Panchaud rejoint la proposition de Jean-Marc avec la mise à disposition de personnel par les sociétés et pourquoi pas une participation financière pour avoir une petite fête sous cantine, mais ceci uniquement pour 2020.

M. Francis Schneeberger revient sur les débats de l'assemblée de Châbles où, à son avis, on a été trop généreux et trop vite baissé les bras. Il en veut un petit peu à la société de Bussy qui, par chance, pourra quand même organiser le tir en campagne 2019, mais, vis-à-vis de la société de Châbles, ils bénéficient d'une économie d'environ 25'000.- pour le stand.

Le Président relève qu'il faut être cohérent ; on tient à faire perdurer une fête en campagne, on sait que l'organisation du TFC c'est un budget de Fr. 250'000.- qu'il faut sortir et trouver, il n'y a pas 50 façons, soit tu augmentes les entrées ou diminue les sorties. On peut donc comprendre le choix du stand des Avanturies qui permet d'économiser Fr. 25'000.- comme Bussy par exemple qui se trouve à proximité du stand.

M. Schneeberger comprend la société de Bussy qui est tout près du stand des Avanturies ce qui n'est cependant pas le cas d'autres sociétés.

M. Marcel Robert rejoint la proposition de Jean-Marc Berchier de tirer aux Avanturies en 2020, propose de louer la cantine où il y a les chevaux et que le GTP organise.

M. Alexandre Morisset répond qu'il ne peut pas s'avancer sur cette proposition car il doit d'abord faire une assemblée pour en discuter et présenter la chose.

M. Nicolas Chardonnens tient à rappeler que les vaudois ont été mis à contribution pour l'organisation du 100^{ème} anniversaire de la FTB et le TFC en 2016 à Corcelles. Ils ont déjà bien apporté pierre à l'édifice en sauvant peut-être déjà une année à cette occasion.

Le président relève que c'est une solution pas des plus idéales car le but est de maintenir la tradition d'une fête en campagne et de ne pas se retrouver chaque année à tirer aux Avanturies. D'autre part, même si on comble le trou en 2020, on voit déjà se pointer le même problème en 2022. Si on entre dans ce jeu on va se retrouver chaque année à aller tirer aux Avanturies.

En parlant de tradition, sur les 26 cantons, il semblerait qu'il y en ait plus que 3 qui organisent cette tradition. Dans les 7 districts fribourgeois il y en a également que 3 qui organisent en campagne. Dès lors, on voit que cela devient de plus en plus difficile et il est à se poser la question de si on ne devrait pas gentiment se tirer vers les Avanturies.

M. Martial Bersier pense que, si on doit se tourner vers les Avanturies, il serait triste qu'on doive louer les Avanturies alors qu'on a encore des beaux stands de tir ; on tire en stand et on apporte les feuilles le dimanche soir et c'est terminé. Mais ce n'est plus un tir en campagne et on pénalise encore une fois les sociétés qui ne sont pas proches des Avanturies.

Le président précise qu'on ne loue pas les Avanturies pour le tir fédéral en campagne. La Confédération a l'obligation de l'ouvrir pour ce tir.

M. Frédéric Collaud rebondit sur la proposition d'aller aux Avanturies ; soit on décide de pouvoir y aller, ceux qui aimeraient y aller, cela voudrait dire que toutes les sociétés doivent organiser le tir en campagne car il n'y aura plus de problème de ligne de tir dans les villages, donc il n'y aura plus de société qui se désistera car il faut savoir ce que l'on se veut.

Le président pense que c'est une solution mais on va gentiment vers la mort des tirs en campagne et une baisse des tireurs. D'autre part, sentiment personnel, s'il se trouve à la place de président c'est pour bosser pour la fédération, donc les sociétés de tir et principalement pour la tradition du tir en campagne car il aime cette fête et se rassemblement. Il est fort probable que, s'il faut aller tirer chaque année aux Avanturies, il viendra tirer aux Avanturies mais n'a plus aucun intérêt à être à la tête de la fédération.

Mme Sophie Delpedro pense qu'il faut décider pour 2020 car pour les autres années, il y a certainement des choses qui vont changer. Si la FTB doit organiser il faudra peut-être qu'elle prenne des sociétés pour l'aider et peut-être créer un comité élargi pour cette organisation. Il ne faut pas être négatif et voir le résultat du tir en campagne 2019 aux Avanturies.

M. Pascal Chardonnens tient à féliciter la société de tir de Bussy pour l'organisation du TFC 2019 et qui a pris la chose au pied levé même si elle l'organise aux Avanturies, qui ne sera peut-être pas si négatif. Pour compléter ce qu'a dit le caissier de Léchelles, bien que la commune soit la même pour Léchelles et Domdidier suite à la fusion, Domdidier a fermé sa ligne de tir le 31.12.2009. Depuis ce jour, aucune personne n'a téléphoné ou est venue trouver la société pour venir tirer. Il est donc difficile d'organiser un tir en campagne dans un village où il n'y a plus de stand et encore plus difficile de trouver des personnes pour monter un comité d'organisation. Il peut comprendre et rejoindre la proposition de M. Collaud et se rendre compte qu'il faudra s'orienter soit dans les stands de tir ou le stand des Avanturies.

M. Jean-Pierre Marmy tient à nous informer que la société de Forel-Autavaux-Montbrelloz a lutté pendant environ 2 ans pour pouvoir organiser le tir en campagne mais il faut savoir que dans la commune il y a un tournus pour la kermesse qui est réservée à l'avance d'année en année à chaque société. La société de tir n'a pas été incluse dans ce tournus avec l'argument qu'en 2005 ils ont fait un beau tir de section. Dès lors, il a proposé à l'USL d'organiser le TFC au nom des sociétés ce qui a été refusé. Par conséquent son assemblée a refusé d'organiser le TFC seul, tout comme de l'organiser avec la société de Rueyres-les-Prés aux Avanturies.

Avant de passer à la décision sur l'organisation du TFC 2020, le président propose une suspension de l'assemblée de 10 minutes. L'assemblée accepte.

c) Décision : organisation TFC 2020

Les principaux points de décision pour le comité sont :

- 1) Organisation du TFC 2020
- 2) Contribution de solidarité

Afin de présenter les réflexions du comité durant les 10 minutes de pause, le président donne la parole au vice-président du comité de la FTB, M. Christian Ballaman.

M. Ballaman informe l'assemblée que le comité de la FTB organisera le TFC 2020 sous réserve de l'acceptation, pour cette année-là, de la contribution de solidarité sous une forme ou sous une autre. Sur cet objet le comité s'abstient, de par la loi, du droit de vote.

M. Philippe Ballif demande où il sera organisé.

M. Ballaman répond qu'il sera organisé où on pourra mais certainement aux Avanturies et le samedi.

M. Philippe Ballif s'attendait à cette réponse et relève que durant deux ans de suite on va tirer aux Avanturies dès lors il remet en cause leur organisation pour 2021. On se trouve dans cette situation à cause de certaines sociétés qui ne veulent pas organiser le TFC. En effet, il ne comprend pas qu'ils doivent en 2021 prendre un risque financier alors que pour 2 ans de suite ce n'est pas le cas. On est une fédération mais on ne travaille pas ensemble mais chacun pour soi.

M. Ballaman répond que si on arrive là-dessus c'est parce qu'on n'a pas de solution pour 2020. Le but du comité de la FTB est d'organiser le tir et pas la fête et c'est pour rendre service. Pour nous ce n'est pas le but 2020 mais c'est aussi pour les années à venir. Le comité a décidé d'organiser pour 2020 s'il n'y a personne, par contre si une société se présente, la FTB se retire.

M. Sylvain Panchaud pense que c'est la solution de secours qui a été prise et remercie la fédération et pense qu'on doit voter pour arrêter la discussion.

M. Fabrice Monney relève que la FTB est d'accord d'organiser pour autant que le fonds de solidarité soit accepté donc on n'a pas besoin de voter ?

Mme Sophie Delpedro pense que si on va tirer aux Avanturies on n'a pas besoin d'un fonds de solidarité puisque c'est gratuit et pour elle, le fonds de solidarité est pour les cibles et non pour la fête. Elle est d'accord avec le fonds de solidarité pour autant que le TFC soit organisé en campagne mais pas pour les Avanturies.

M. Ballaman répond que le fonds de contribution pour 2020 est pour la fédération car c'est le comité qui va travailler avec ses propres bénévoles que nous devons nourrir pour leur travail afin que ce ne soit pas à eux ainsi qu'au comité à payer leur repas. Il précise également que si l'assemblée n'est pas d'accord, il reste des places au comité.

M. Alexandre Morisset nous informe que par rapport à 2020, il peut encore réunir le comité du giron de Payerne et voir avec eux s'ils sont disposés à organiser le TFC en 2020 avec éventuellement une place de fête qui peut être plus qu'uniquement le tir le samedi mais il ne peut pas se prononcer ce soir. Pour sa part, il est favorable au tir en campagne en campagne mais s'ils devaient organiser, à moins de deux ans de la fête, ce serait probablement aux Avanturies. Il ne peut pas se prononcer ce soir mais va proposer à son comité. Après le risque d'avoir un stand délocalisé et que ça se fasse toujours aux Avanturies, les gens boivent un verre sur le stand et ne reviennent pas sur la place de fête. Organiser un système de bus navette qui passent sur la place de fête est aussi une solution assez risquée et si les gens ne vont pas sur la place de fête, c'est aussi risqué pour les sponsors qui veulent mettre quelque chose.

Avant de passer au vote, le président résume la situation :

- a) Sous réserve d'un organisateur trouvé ou d'une société qui s'est annoncée de manière volontaire avant le 31 août 2018 par écrit
- b) Avec une contribution de Fr. 8.- par tireur, par forcément la contribution de solidarité, pour 2020 qui sera facturée aux sociétés, pour nous permettre notamment de nourrir nos bénévoles

Sous réserve de ces deux conditions, la Fédération organise un tir en campagne, pas une fête, de manière centralisée. Les conditions, très vraisemblablement, seront : aux Avanturies sur une journée complète. A préciser qu'on organise une compétition de tir et pas la fête.

Si cette condition ne convient pas, le TFC se fera dans les stands de tir de sociétés ou pas et les résultats seront transmis à la FTB ou pas, ceci dans les délais fixés afin qu'ils puissent être transmis au canton.

Cette proposition est soumise au vote. Résultat :

VOTE	OUI	17	NON	0	ABST.	6
-------------	------------	-----------	------------	----------	--------------	----------

Le nombre de bulletin étant de 23 (le comité ne votant pas), la majorité est de 12. Cette proposition est donc acceptée.

d) Décision : contribution de solidarité (selon proposition annexée)

Le président nous informe que nous avons trois variantes différentes et trois qui vont dans le sens d'une contribution à savoir :

- 1) proposition du comité
- 2) proposition de Villeneuve
- 3) proposition d'Aumont

Il propose en premier de procéder à un vote d'idée, c'est-à-dire que quelle que soit la version validée, les personnes qui sont, sur le principe, d'accord qu'on ait chaque année dorénavant une contribution de solidarité. Si c'est accepté, les propositions seront soumises au vote.

Le comité soutient sa proposition et propose à l'assemblée d'accepter cette contribution de solidarité sous quelle que forme que ce soit.

Le principe d'une contribution de solidarité par tireur au profit des organisateurs est soumis au vote. Résultat :

VOTE	OUI	13	NON	10	ABST.	1
-------------	------------	-----------	------------	-----------	--------------	----------

Le nombre de bulletin étant de 24, la majorité est de 13. Cette proposition est donc acceptée.

Le président donne connaissance des différentes variantes de cette contribution de solidarité, à savoir :

1. Proposition de la FTB : Fr. 8.- par tireur, l'organisateur du TFC de l'année est exempt de cette contribution. Le montant de la contribution de solidarité sera réduit de moitié si la société a organisé l'un des 10 derniers TFC ou si elle a confirmé qu'elle organisera dans les 3 prochaines années. La FTB versera la moitié de la somme totale de cette

contribution à l'organisateur du TFC de l'année à titre de contribution à ces frais, notamment de mise en place du stand, pour autant que le TFC se déroule en Campagne et non dans un stand traditionnel. Le solde restera en main de la FTB, lui permettant de couvrir ses propres frais, comme par exemple le pavillon des lots.

2. Proposition de Villeneuve-Surpierre : Fr. 8.- par tireur, répartis en Fr. 5.- pour l'organisateur et Fr. 3.- pour la FTB (sauf les tireurs de l'organisateur de l'année) et versement d'un montant unique de Fr. 3'000.- à la FTB par toute société qui renonce à organiser le TFC.
3. Proposition d'Aumont et environs : Fr. 5.- pour l'organisateur. Pas de participation pour la fédération.

Votation des variantes de cette contribution de solidarité :

- | | |
|------------------------------|---------------|
| 1. Proposition de la FTB | OUI 03 |
| 2. Proposition de Villeneuve | OUI 06 |
| 3. Proposition d'Aumont | OUI 13 |

La variante d'Aumont est retenue.

Suite à la proposition de Murist d'intégrer toutes les sociétés au tournus, soit également les sociétés de pistolet et les sociétés membres du GTP, on attend la décision du GTP s'ils veulent s'intégrer en tant qu'individuels ou rester sous le GTP.

M. Sylvain Panchaud pense qu'on peut faire voter cette décision lors de la prochaine assemblée générale.

PROPOSITION DES SECTIONS

Le Président donne la parole au président de la société d'Aumont et environs.

M. Jean-Michel Berchier soulève le point de la proclamation des résultats lors du TFC. La FTB a innové en joignant les tireurs vaudois au classement final. La société d'Aumont constate que cette nouveauté ne fait pas l'unanimité et pense que nous devons revenir à l'ancien système. En effet, en regardant le classement dans les journaux, ce n'est pas le même classement entendu le soir du tir en campagne. C'est navrant également vis-à-vis du tireur qui se voit au classement cantonal 1^{er} de son district et qu'il n'a aucun honneur dans le district. Cependant, ils ne voient aucun inconvénient à regrouper les vaudois et fribourgeois pour le classement commun pour le super roi du tir.

Le président répond que c'était attendu et d'ailleurs il l'a dit lors de la votation en assemblée générale. En effet, les journaux qui ont participé au palmarès du dimanche ont relatés les résultats du lieu alors que la Liberté reprend les informations de la société cantonale.

M. Alexis Pidoux a trouvé le palmarès trop court car les adolescents au pistolet n'ont même pas été nommés.

Le président répond qu'ils étaient tout au plus 7 ou 8 et que c'était une volonté du comité qui a décidé que ce n'était pas une catégorie à nommer au vu de la participation.

M. Ueli Dreier pense qu'au 300 m on aurait pu nommer 3 adolescents au lieu d'un seul, cela motiverait un peu les jeunes.

Le président propose de ne pas ouvrir ce débat ce soir et d'en parler lors de la conférence des présidents du mois de septembre.

DIVERS

Une seule information de la part du comité, réjouissante pour une fois, ça nous changera : lors de notre dernier tir en campagne, nous avons trouvé un membre pour le comité pour soutenir Etienne avec les armes courtes, en la personne de Laurent Scheurer, par ailleurs vice-président de Villeneuve-Pistolet. Le comité le remercie d'ores et déjà pour son prochain engagement.

Comme nous en avons pris l'habitude, il va être gentiment intégré durant cette année, ce qui lui permettra aussi de réaliser le travail qui l'attend et s'il ne change pas d'avis il sera proposé officiellement à notre prochaine assemblée ordinaire le printemps prochain.

La parole est donnée aux sociétés.

M. Eric Borgognon demande que la FTB, pour la prochaine assemblée, se pense sur le problème des bénévoles pour le tir en campagne. Ce sont toujours les mêmes sociétés qui travaillent et il y a des sociétés qu'on ne voit jamais. Il propose de mettre un quota par sociétés.

M. Schneeberger répond qu'il a subi le système du quota et que si on nomme deux personnes et qu'elles ne viennent pas ça ne sert à rien.

Le président soulèvera ce point lors de la conférence des présidents.

L'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie les participants à cette assemblée.

L'assemblée est levée, il est 22.45 h.

Sylvia Bersier
Secrétaire FTB

MOT DU PRÉSIDENT



Chères amies tireuses,
Chers amis tireurs,

Il s'agit déjà de mon 3^{ème} rapport annuel, puisque je suis parvenu au terme de mon mandat de 3ans.

(R)EVOLUTION

Alors que le mot-clé de mon rapport de 2016 était « (RE)NOUVEAU » et celui de 2017 « TIRONS » (en fait les initiales de 6 mots clés : Tradition – Initiation – Résultats – Organisation – Nouveautés – Solidarité), je place l'édition 2018 sous le titre « (R)EVOLUTION ».

Il ne s'agit en effet pas de faire rouler des têtes, mais de poursuivre la mutation initiée il y a 2 ans, en acceptant de faire évoluer quelque peu nos traditions pour leur permettre de perdurer à long terme. Car il ne s'agit pas de savoir s'il y aura toujours des tirs en campagne dans 5 ans, de cela j'en suis persuadé, mais plutôt dans 10 ou 15 ans, et de cela rien n'est moins sûr. Conscients de cette problématique, **une commission de présidents a été mise sur pied en septembre 2018 pour analyser la situation et les évolutions nécessaires**. Leurs conclusions seront présentées à la prochaine Assemblée générale, y compris des propositions primordiales qui seront soumises au vote. Le comité FTB, qui soutient pleinement ce projet et ces résultats, interpréterait votre refus comme un acte de défiance dans la politique qu'il mène, à l'image d'une bien malheureuse assemblée extraordinaire à St-Aubin cet été, et en tirerait les seules conclusions possibles.

TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

Ce printemps, toute la Broye était conviée sur le territoire de la commune de Cheyres-Châbles, où un comité local jeune et dynamique nous avait concocté un programme varié et mis en place une infrastructure provisoire de grande classe pour nous permettre de nous mesurer. Une très belle édition donc, malgré un nombre de passes en légère baisse, ponctuée par un palmarès new look également, puisque pour la 1^{ère} fois, nous avons célébré les rois du tir broyards, indépendamment de son canton d'origine. Merci et bravo à la société de tir de Châbles-Cheyres.

Le prochain Tir de section est déjà à portée de fusil, et je profite de l'occasion pour souhaiter plein succès à la société de tir de Bussy-Morens-Sévaz, prochaine organisatrice d'un tir en campagne qui verra aussi sa révolution, à l'essai pour l'instant, puisque le concours à 300 mètres se déroulera dans le stand de tir tout proche des Avanturies. Si besoin s'en faut, encore un exemple d'une évolution nécessaire pour garantir le maintien de nos traditions.

Et je terminerai ce chapitre avec une très bonne nouvelle : le comité est parvenu à trouver un organisateur pour l'année suivante ! Souvenez-vous, de nombreux désistements de sociétés et des modifications nécessaires dans le tournoi d'organisation avaient provoqué un « trou » et personne n'était disposé à assurer l'organisation de ce tir en 2020. C'est ainsi que la société de tir de Cugy-Vesin a pris l'initiative, 4 à 5 ans avant son tour, parvenant à réunir un comité d'organisation compétent, sous la houlette de Madame Nadia Savary, marraine de notre étendard. Cugy-Vesin saura à n'en point douter nous mettre en place une très belle fête, nous nous réjouissons déjà.

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE SPORT

Cette année 2018 a également été marquée par un « projet spécial », à l'initiative des moniteurs JT, puisque 7 stands ont ouvert leurs portes simultanément, permettant ainsi de découvrir toutes les disciplines du tir dans toutes les régions de la Broye, y compris payernoise. Grâce au travail de ces responsables et de tireurs passionnés, plus de 100 personnes ont eu l'occasion de s'essayer au tir, des jeunes pour la plupart, et une partie d'entre eux s'est ensuite inscrit dans l'un ou l'autre club de la région. Il conviendra de réitérer ce genre d'événements régulièrement, idéalement à l'échelon cantonal.

De telles actions permettent de recruter de futurs talents, c'est indéniable, mais pas seulement ! En premier lieu, elles aident à convaincre les parents que nous n'apprenons pas à leur enfant à faire la guerre, mais préparons des sportifs à des compétitions, avec toute la rigueur et la concentration nécessaire. De plus, elles contribuent à faire rayonner nos disciplines, et cela sera particulièrement important en vue de la prochaine votation du 19 mai 2019 ! Ne manquez surtout pas cette date, car **l'acceptation de cette loi signerait sans aucun doute l'arrêt de mort de notre passion** à moyen terme.

Un merci tout particulier aux sociétés qui, chaque année, mettent sur pied un cours JT, l'une des actions les plus fortes et efficaces pour le recrutement comme pour la reconnaissance de notre sport.

CONCLUSIONS

Le comité de la FTB répète à tue-tête depuis un an son mot d'ordre, « évoluer pour ne pas crever », qui a d'ailleurs été repris dans un article de la Broye relatant notre assemblée générale ordinaire de mars à Châbles.

Lors de nos prochaines assises, Mesdames et Messieurs les responsables de sociétés, vous serez amenés à voter des propositions concrètes pour assurer l'avenir de notre sport et notre passion. Il y aura lieu à cette occasion de faire les bonnes réflexions, dans l'intérêt du tir en général et non pas uniquement pour votre société et à court terme. **Dans l'adversité, une corporation n'est forte que si elle est capable de se serrer les coudes**, et c'est le moment de le démontrer : Prenons ensemble les bonnes décisions, difficiles parfois, mais qui permettront d'assurer notre survie et de faire adhérer la jeune génération, car c'est celle des rois du tir, moniteurs et dirigeants de demain.

Alors, tireuses et tireurs broyards, engagez-vous, faites connaître le tir à vos amis ou voisins, parlez autour de vous des bienfaits de votre discipline pour le corps et l'esprit, cultivez le fair-play dans la compétition, promulgez la bonne ambiance dans et autour de stands, et surtout conversez sur la votation du 19 mai 2019 avec les non-tireurs, il est primordial qu'ils réalisent les vrais enjeux pour notre sport et nos traditions.

En vous remerciant toutes et tous pour vos efforts pour le bien du tir, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2019, et me réjouis de vous retrouver prochainement dans l'un ou l'autre des stands broyards.

Jean-Marc Berger
Président FTB

COURS 2018

Les sociétés suivantes ont organisé un cours et participé aux concours :

Aumont et environs	Murist/La Molière	Vallon
Dompierre-Russy	Rueyres-les-Prés	Villeneuve/Surpierre/Praratoud
Châbles/Cheyres	Saint-Aubin	
Cugy/Vesin	Fétigny	Soit 10 sociétés (idem à 2017)

Statistiques :

Participants au cours (Canton)	681	(+ 3)		
Participants au cours (Broye)	84	(- 10)	dont 18 filles (21.4 %)	(- 9)
Participants au concours	59	(idem)	dont 10 filles	(- 7)
Participants au tir obligatoire	63	(+ 8)	dont 14 filles	(+ 1)
Participants au tir en campagne	77	(- 3)	dont 14 filles	(- 5)

Les jeunes tireuses et tireurs de 14 ans et moins ne figurent pas dans les statistiques précédentes :

Adolescents de 10 à 14 ans (Canton)	126	(+ 9)		
Adolescents de 10 à 14 ans (Broye)	17	(+ 8)	dont 4 filles (23.5 %)	(+ 3)

Par rapport à 2017, la stabilisation des effectifs s'est maintenue pour l'ensemble du canton, avec une légère augmentation de 12 tireurs (807 en 2018 / 795 en 2017). Le district enregistre pour sa part une baisse minime de 2 participants (101 en 2018 / 103 en 2017).

PERFORMANCES ET CLASSEMENTS BROYE

Résultats: **Les meilleurs jeunes tireurs de 15 à 20 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireur	Société	Résultat
1	Grandgirard Louis	Cugy-Vesin	363
2	Pochon Antoine	Cugy-Vesin	359
3	Lüthi Vincent	Cugy-Vesin	356

Résultats: **Les meilleures jeunes tireuses de 15 à 20 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireuse	Société	Résultat
1	Gebhart Célia	Murist/La Molière	349
2	Marmy Ilona	Rueyres-les-Prés	335
3	Vorlet Maëlle	Fétigny	322

Résultats: **Les meilleur(e)s adolescent(e)s de 10 à 14 ans de la Broye (sur 407 points)**

	Tireur	Société	Résultat
1	Delessert Aurore	Vallon	316
2	Guzzo Leonardo	Cugy-Vesin	300
3	Overney William	Cugy-Vesin	275

PERFORMANCES ET CLASSEMENT FR

Au classement général du cours, aucun jeune tireur broyard n'est parvenu à se hisser parmi les dix meilleures gâchettes cantonales lors de la saison écoulée. Ce n'est que partie remise !!

CONCOURS INDIVIDUEL JT À PAYERNE

Ce concours s'est déroulé au stand des Avanturies, le 30 juin 2018, avec la présence de 83 jeunes tireuses et tireurs de 10 à 20 ans (+ 16). Formons le vœu que cette augmentation de participation se confirme en 2019 !

Résultats: **Les 10 meilleurs jeunes tireurs/ses et/ou adolescent(e)s**

	Tireur	Société	Résultat
1	Grandgirard Marius	Cugy-Vesin	93
2	Rouiller Elie	Châbles-Cheyres	92
3	Grandgirard Louis	Cugy-Vesin	90
4	Bongard Léo	Villeneuve-Surpierre	88
5	Buchs Lauric	Fétigny	88
6	Lambert Eric	Châbles-Cheyres	88
7	Pereira Soares Léa	Aumont et Environs	88
8	Bard Thomas	Villeneuve-Surpierre	87
9	Aubert Maxime	Rueyres-les-Prés	86
10	Pillonel Océane	Aumont et Environs	85

CHALLENGE CHRISTIAN WAGNER ADJ. EM

	Cours (Société)	Participants		Participation %	Total points	Moyenne	Moyenne % participation
		Cours	Concours				
1	Vallon	5	5	100.00	403	80.60	80.60
2	Murist/La Molière	9	9	100.00	723	80.33	80.33
3	Dompierre-Russy	2	2	100.00	158	79.00	79.00
4	Fétigny	9	9	100.00	676	75.11	75.11
5	Cugy/Vesin	19	19	100.00	1424	74.95	74.95
6	St-Aubin	13	12	92.31	892	74.33	68.62
7	Villeneuve-Surpierre	5	4	80.00	334	83.50	66.80
8	Aumont et environs	12	10	83.33	722	72.20	60.16
9	Rueyres-les-Prés	10	7	70.00	510	72.86	51.00
10	Châbles/Cheyres	17	6	35.29	448	74.67	26.35

CHALLENGE LÉONCE TÉTARD

	Cours (Société)	Particip. conc.	50% *	Total conc.	Res. oblig.	Moy. interm.	Rés. non-oblig.	2% bonif.	Moy. finale
1	Cugy/Vesin	19	9.5	1424	783.50	82.47	640.50	12.81	95.28
2	Villeneuve-Surpierre	4	2	334	175.00	87.50	159.00	3.18	90.68
3	Châbles/Cheyres	6	3	448	260.00	86.67	188.00	3.76	90.43
4	St-Aubin	12	6	892	494.00	82.33	398.00	7.96	90.29
5	Fétigny	9	4.5	676	374.00	83.11	302.00	6.04	89.15
6	Murist/La Molière	9	4.5	723	368.50	81.89	354.50	7.09	88.98
7	Aumont et environs	10	5	722	412.00	82.40	310.00	6.20	88.60
8	Vallon	5	2.5	403	209.50	83.80	193.50	3.87	87.67
9	Rueyres-les-Prés	7	3.5	510	279.50	79.86	230.50	4.61	84.47
10	Dompierre-Russy	2	1	158	81.00	81.00	77.00	1.54	82.54

* ou nombre de résultats obligatoires

CHALLENGE DES MONITEURS

12 directeurs et moniteurs de cours de jeunes tireurs (-6) ont participé au concours, tirant le même programme que leurs jeunes.

	Tireur	Société	Résultat
1	Moret Christian	Fétigny	96
2	Décrevel Cédric	St-Aubin	91
3	Collaud Sébastien	St-Aubin	89

CHALLENGE DIRECTEUR MILITAIRE

Avec une moyenne de 81.043 pts (sur 100), la Broye se classe au 3^e rang des districts (5^{ème} en 2017). Ce classement est établi d'après la moyenne des résultats obtenus par les jeunes tireurs ayant effectué le programme du Concours individuel et d'après la participation, les résultats des adolescents n'étant pas pris en compte.

	District	Résultat	Participation
1	Lac	84.781	99.13%
2	Singine	84.039	89.78%
3	Broye	81.043	70.24%
4	Gruyère	80.418	90.55%
5	Veveyse	80.333	83.61%
6	Sarine	79.981	93.68%
7	Glâne	78.889	78.79%

Comme toujours, la participation peut et doit être améliorée lors de la prochaine saison !

CHAMPIONNAT JUNIOR BROYARD

Cette compétition se tire immédiatement à la suite du Concours individuel et, avec son barème allégé, en constitue le « rattrapage ». Les tireurs méritants sont récompensés par une distinction en nature, sous la forme d'un délicieux salami !

Résultats: Jeunes tireurs (50 classés)

	Tireur	Résultat
1	Matthey Jonny, Murist	95
2	Spahr Théo, St-Aubin	92
3	Grandgirard Marius, Cugy-Vesin	89

Résultats: Jeunes tireuses (10 classées)

	Tireuse	Résultat
1	Gebhart Célia, Murist	85
2	Bastian Lara, Aumont et environs	84
3	Husson Alyssa, Fétigny	83

Résultats: Adolescents (9 classés)

	Tireur	Résultat
1	Spahr Théo, Saint-Aubin	92
2	Eberhard Bastien	74
3	Sansonnens Matthieu, Rueyres-les-Prés	72

Résultats: Moniteurs (11 classés)

	Tireur	Résultat
1	Moret Christian, Fétigny	91
2	Baechler Etienne, Vallon	90
3	Collaud Sébastien, Saint-Aubin	89

FINALE INDIVIDUELLE FR ROMONT

7 jeunes tireuses et tireurs de 10 à 20 ans (trois de moins qu'en 2016) se sont qualifiés pour la finale cantonale individuelle, qui s'est disputée le 8 septembre 2018 à la Montagne de Lussy :

Résultats: **Jeunes tireurs (36 classés)**

	Tireur	Résultat
14	Grandgirard Louis, Cugy-Vesin	175
16	Pochon Antoine, Cugy-Vesin	173

Résultats: **Jeunes tireuses (12 classées)**

	Tireuse	Résultat
6	Gebhart Célia, Murist/La Molière	165

Résultats: **Adolescents (35 classés)**

	Tireur	Résultat
13	Rouiller Elie, Châbles-Cheyres	168

Un grand bravo à tous ces jeunes pour leurs performances ! Et en particulier à Louis Grandgirard, qui a ainsi rejoint la sélection fribourgeoise appelée à en découdre sur le plan romand.

FINALE ROMANDE À BERNEX/GE

La finale romande du 13 octobre 2018 offrait l'occasion aux 12 meilleurs Jeunes tireurs et 6 meilleurs Adolescents fribourgeois, qualifiés à la suite de la finale cantonale individuelle, de défendre leurs couleurs et de se frotter aux meilleures gâchettes de Romandie. Une nouvelle fois, la partition est connue et jouée presque sans fausses notes :

Résultats: **Jeunes tireurs (7 classés)**

Adolescents (7 classés)

	Canton	Résultat	Canton	Résultat
1	Fribourg	1345	Vaud	666
2	Vaud	1304	Fribourg	665
3	Valais	1297	Valais	656

A titre individuel, il convient de relever que, chez les juniors, Thierry Wohlhauser s'est paré d'argent, tandis que dans la catégorie adolescents, Nicola Krainer a atteint la 3^{ème} marche du podium. Louis Grandgirard est malheureusement resté en-dessous du niveau de performances atteint en finale fribourgeoise, se contentant du 67^{ème} rang (84 classés) avec un total de 121 points (sur un maximum de 150).



Les douze finalistes fribourgeois, Champions romands par canton, catégorie Jeunes tireurs

CHAMPIONNAT DE GROUPES, QUALIFICATIONS BROYE ET FINALE FR

Le 16 juin 2018, 21 groupes Jeunes tireurs (+ 3 par rapport à 2017) ont rivalisé lors des tirs de qualification du championnat 2018, qui, comme le Concours individuel, se sont déroulés au stand des Avanturies. Voici les résultats obtenus :

1. Fétigny I	661 pts (sur 800)	12. Châbles-Cheyres II	602 pts
2. Cugy-Vesin I	661 pts	13. Aumont et environs II	567 pts
3. Murist/La Molière I	660 pts	14. Saint-Aubin II	534 pts
4. Murist/La Molière II	651 pts	15. Cugy-Vesin II	529 pts
5. Aumont et environs I	646 pts	16. Cugy-Vesin III	460 pts
6. Châbles-Cheyres I	646 pts	17. Châbles-Cheyres III	263 pts
7. Villeneuve-Surpierre I	643 pts	18. Dompierre-Russy	262 pts
8. Saint-Aubin I	639 pts	19. Rueyres-les-Prés II	478 pts
9. Vallon I	630 pts	20. Vallon II	169 pts
10. Rueyres-les-Prés I	627 pts	21. Villeneuve-Surpierre II	125 pts
11. Fétigny-Ménières II	619 pts		

Lors de la finale cantonale, tirée le 18 août 2018 à Romont, les formations broyardes ne sont pas parvenues à conquérir le haut du tableau. Murist/La Molière y a décroché le 18^{ème} rang, avec 638 pts, talonné par Cugy-Vesin, 19^{ème} avec 635 pts, tandis que Fétigny se classe au 22^{ème} rang (26 classés) avec ses 624 pts.



Quelques finalistes broyards, sous le regard attentif de leurs moniteurs.

CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

J'envoie de sincères félicitations à tous les jeunes qui ont participé aux cours 2018 pour leurs résultats. En parallèle, j'adresse à tous les moniteurs de chaleureux remerciements pour leur engagement en faveur de notre relève.

J'exprime ensuite ma plus vive reconnaissance aux donateurs 2018, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, dans l'ombre ou dans l'oubli, m'ont apporté leur précieux soutien à l'occasion des différentes compétitions et/ou manifestations mises sur pied. Enfin, je vous souhaite d'avance une excellente saison 2019 !

*Nicolas Chardonens
Resp. Relève*

CONCOURS INDIVIDUELS PAC



Résultats: PAC – FST Finale Suisse des Journée de la Jeunesse 2018 Lucerne

	Catégorie	Tireurs
1	P10B	Kilian Bise ♂
5	P10B	Tifaine Scheurer
6	P10A	Nadia Bise
14	P10D	Aubane Conus



Résultats: PAC – FST Championnat individuel Junior Schwadernau

	Caégorie	Tireurs
1	U13	Nadia Bise ♂
7	U15	Tifaine Scheurer
4	U17	Anna Bastian
13	U17	Aubane Conus
6	U21	Eloi Joye
8	U21	Cyril Pittet



Résultats: **PAC - Shooting Masters 2018**

	Catégorie	Tireurs
3	Juniors	Anna Bastian ♂



Résultats: **PAC - FST Championnat suisse 2018 Bern**

	Catégorie	Tireurs
2	U17	Anna Bastian ♂
17	U17	Aubane Conus
16	Junior Fille	Lucie Bise
2	Dames	Laurine Givel ♂
5	Dames	Evelyne Joye
5	Junior	Cyril Pittet
8	Junior	Eloi Joye
14	Junior	Laurent Pittet
25	Sénior	Thomas Fasel
44	Elite	Bertrand Bise



Résultats: **PAC - SCTF Championnat cantonal 2018 Ried bei Kerzers**

	Catégorie	Tireurs
2	U17	Anna Bastian ♂
1	U21	Pittet Cyril ♂
3	U21	Joye Eloi ♂
1	Appui	Dufaux Pierre-Alain ♂



Résultats: **PAC - Championnat suisse Vétéran Appui à Lucerne**

	Résultats	Catégorie	Tireurs
2	283 / 99.3	Appui	Favre Jean-Albert ♂
5	283 / 99.2	Appui	Schafer Jean-Claude

CONCOURS DE GROUPES PAC



Résultats: PAC – Finale Cantonal Junior - Groupes 2018

	Société	Résultat	Tireurs
1	Montagny ⚔	1087	Laurent Pittet, Eloi Joye, Cyril Pittet
2	Villeneuve ⚔	1076	Tifaine Scheurer, Aubane Connus, Nadia Bise
4	Villeneuve II	991	
8	Villeneuve III	952	



Résultats: PAC - Championnat Suisse Groupe Junior – 2018 Wil

	Société	Résultat	Tireurs
4	Villeneuve	545.4	Bise Lucie, Tifaine Scheurer, Bise Nadia



Résultats: **PAC - Cantonal Elite - Groupes 2018**

	Société	Résultat	Tireurs
2	St-Aubin ♂	1443	Chardonnens Pascal, Leibzig Edgar, Bise Mélanie, Bise Bertrand
4	Montagny	1439	
5	Villeneuve	1438	

Résultats: **PAC - Cantonal Appui - Groupes 2018**

	Société	Résultat	Tireurs
4	Montagny	843	
5	Villeneuve	824	



Résultats: **PAC – Championat Suisse Groupe Appui – 2018 Bern**

	Société	Résultat	Tireurs
2	Montagny ♂	861	Dufaux Pierre-Alain, Cantin Serge, Fasel Thomas,
14	St-Aubin		
23	Villeneuve		
29	St-Aubin 2		

CONCOURS INDIVIDUELS 25M ET 50M

Résultats: Finale Cantonale Match A

	Catégorie	Tireurs
4	Elite	Bastian Jean-Luc

Résultats: Finale Cantonale Match C

	Catégorie	Tireurs
1	Elite	Bastian Jean-Luc 🏆

CONCOURS GROUPE 25M ET 50M



Résultats: Finale Cantonale 50m

	Société	Tireurs
3	Domdidier 🏆	Bise Bertrand, Bise Mélanie, Chardonnens Pascal, Leibzig Edgar
6	Montagny I	
7	Villeneuve	
9	Montagny II	

Résultats: Finale Suisse 50m

	Catégorie	Tireurs
-	Monatgny	Éliminé aux demi-finales
-	Villeneuve	Éliminé aux demi-finales

Résultats: Finale Cantonal 25m

	Société	Résultat	Tireurs
4	Montagny	1068	
5	Domdidier	1068	
8	Villeneuve	1043	

FINALE SUISSE SECTION 25M ET 50M

Résultats: **Finale section 25m**

	Société	Résultat	Tireurs
8	Villeneuve	1056	

CHAMIONNAT BROYARD 25M ET 50M

Résultats: **Championnat Broyard du 25 aout à Montagny - Cousset**

	Résultat	Tireurs
1	281	Pascal Chardonnens
2	279	Olivier Merçay
3	278	Eveline Joye
3	278	Michel Combremont

Au total 24 tireurs ont participé à ce championnat

CARABINE PETIT CALIBRE 50M

CHAMPIONNAT SUISSE D'ÉQUIPES

Domdidier a participé à cette compétition avec 2 équipes, qui ont obtenu les résultats suivants :

En 3^{ème} ligue (groupe 7) : Domdidier I termine au 3^{ème} rang avec 10 pts
En 4^{ème} ligue (groupe 11) : Domdidier II termine au 6^{ème} rang avec 4 pts

CHAMPIONNAT CANTONAL DE GROUPES - ROSÉ

2 groupes de Domdidier y ont participé mais seul Domdidier 1 a participé à la finale et se classe 7^{ème}

	<u>939</u>	<u>931</u>	<u>1870</u>
Roche Isaline (couché)	97 97	96 96	386
Neuhaus Julien (couché)	99 96	98 96	390
Roche Pierre-André (couché)	98 98	96 97	389
Bise Bertrand (à genou)	90 87	84 91	352
Werner Nathanaël (à genou)	90 87	90 86	353

Au niveau suisse Domdidier 1 fini 120^{ème} avec 2831pts et Domdidier 2 232^{ème} avec 2731pts

CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS INDIVIDUEL

Match couché séniors : 12^{ème} Roche Pierre-André 604,4 pts
Match couché Vétéran : 20^{ème} Masset Jean-Marie 583,8 pts

CONCOURS DE SOCIÉTÉ – ALTERSWIL

Avec 16 tireurs (84% de participation) Domdidier se classe au 5^{ème} rang fribourgeois avec 191,712pts et 1^{er} de la cat. 2
Les résultats individuels suivants ont été obtenus :

Werner Nathanaël	196pts	Limat Bertrand	189pts
Goumaz Tanguy	195pts	Guinnard Gilbert	188pts
Bise Bertrand	194pts	Tétard Léonce	187pts
Roche Isaline	191pts	Collaud Sébastien	187pts
Goumaz Robin	191pts	Pillonel André	186pts
Neuhaus Julien	191pts	Hugli Robin	183pts
Roche Pierre-André	191pts	Masset Jean-Marie	182pts
Jaquenoud Dylan	190pts	Cuendet Eric	177pts

Félicitations à tous ces tireurs et tireuses pour leurs performances !

CARABINE AIR COMPRIMÉ 10M

La Broye compte 4 sections à air comprimé :
Vully-Broye, Lully & environs, Torny & environs et Dompierre-Russy

CHAMPIONNAT SUISSE D'ÉQUIPES

Toutes les sections ont participé au championnat élite et ont obtenu les résultats suivants :

En LNB	Vully-Broye I	7 matchs	12 pts	10'875 pts tirés	2 ^{er} rang
En 2 ^{ème} ligue	Estavayer II	7 matchs	4 pts	10'160 pts tirés	6 ^{ème} rang
En 2 ^{ème} ligue	Vully-Broye III	7 matchs	12 pts	10'561 pts tirés	1 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Dompierre-Russy	7 matchs	10 pts	9'856 pts tirés	3 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Torny & environs	7 matchs	8 pts	9'418 pts tirés	4 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Vully-Broye II	7 matchs	8 pts	9'927 pts tirés	4 ^{ème} rang
En 3 ^{ème} ligue	Estavayer I	7 matchs	6 pts	9'707 pts tirés	6 ^{ème} rang

Les 2 sections suivantes ont participé au championnat junior, à l'issue duquel elles se sont classées :

En junior C	Vully-Broye	5 matchs	6 pts	5'321 pts tirés	3 ^{er} rang
En junior C	Estavayer	5 matchs	2 pts	4'301 pts tirés	5 ^{ème} rang

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES

2 groupes se sont qualifiés pour la finale élite (58 participants) :

Vully-Broye I	28 ^{ème} rang	Monney Sandra	389.2 pts	
		Verdon Aurore	471.8 pts	
		Epper Jonas	405.1 pts	
		Limat Bertrand	397.2 pts	1'602.3 pts
Vully-Broye II	55 ^{ème} rang	Pillonel Vincent	394.5 pts	
		Werner Nathanaël	388.5 pts	
		Collaud Frédéric	387.4 pts	
		Tremp Martin	375.4 pts	1545.8 pts

1 groupe s'est hissé en finale juniors (40 participants) :

Vully-Broye	26 ^{ème} rang	Hügli Robin	397.9 pts	
		Degiorgis Samuel	384.5 pts	
		Guerry Pierre	370.9 pts	1153.3 pts

FINALES SUISSES INDIVIDUELLES BERNE

Elite :	50 ^{ème}	Limat Bertrand	Grolley	596.7 pts
Junior U21 :	21 ^{ème}	Hügli Robin	Chabrey	591.7 pts
	34 ^{ème}	Kerbage Elias	Lully	585.0 pts
Vétéran :	15 ^{ème}	Schweizer Dominique	Fétigny	396.3 pts
	23 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre	390.5 pts
	43 ^{ème}	Monney Olivier	Dompierre	377.4 pts

50 ^{ème}	Jacot Laurent	Dompierre	372.9 pts
56 ^{ème}	Roth Thierry	Vallon	367.1 pts

FINALE SUISSE SCHWADERNAU

Vétéran :	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Granges-Paccot	421.9 pts	cat.1
	6 ^{ème}	Rumo Hubert	Murist	409.0 pts	cat.1
Senior :	1 ^{er}	Guerry Constant	Estavayer-le-Lac	407.7 pts	cat.2
	2 ^{ème}	Pouly Gérard	Praz-Vully	407.6 pts	cat. 2

CHAMPIONNAT INTER-FÉDÉRATIONS

Elite :	1 ^{ème}	Fribourg	Epper Jonas	618.2 pts
			Verdon Aurore	613.3 pts
Junior :	3 ^{ème}	Fribourg	Hügli Robin	602.5 pts

CHAMPIONNAT D'HIVER JUNIOR

Junior U17 :	28 ^{ème}	Degiorgis Samuel	Domdidier	385.1 pts
	48 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vallon	367.1 pts
Junior U21 :	7 ^{ème}	Hügli Robin	Chabrey	601.4 pts

JOURNÉE DE LA JEUNESSE

Junior U10 :	2 ^{ème}	Dcotterd Léane	Lully	150 pts
--------------	------------------	----------------	-------	---------

FINALE SUISSE DES VÉTÉRANS

Vétéran :	1 ^{er}	Dufaux Pierre-Alain	Granges-Paccot	314 pts
Seniors-vétéran :	4 ^{ème}	Tétard Léonce	Portalban	307.3 pts
	10 ^{ème}	Guerry Constant	Estavayer	303.7 pts

FINALE CANTONALE DE GROUPES

2 groupes se retrouvent en finale élite :

Vully-Broye I	4 ^{ème} rang	Epper Jonas	391 pts	1'529 pts
		Monney Sandra	371 pts	
		Verdon Aurore	391 pts	
		Limat Bertrand	376 pts	
Vully-Broye II	10 ^{ème} rang	Chassot Cindy	370 pts	1'501 pts
		Chardonnens Renaud	383 pts	
		Werner Nathanaël	373 pts	
		Pillonel Vincent	375 pts	

FINALE SUISSE DE GROUPES A BERNE

2 groupes se retrouvent en finale élite :

Vully-Broye	2 ^{ème} rang	Dufaux Pierre-Alain Sieber Hugo Tétard Léonce	314.7 pts 310.9 pts 305.5 pts	931.1 pts
Lully	9 ^{ème} rang	Brasey Pierre Guerry Constant Pouly Gérard	308.6 pts 301.5 pts 300.0 pts	910.1 pts

FINALE CANTONALE INDIVIDUELLE

Elite homme :	3 ^{ème}	Epper Jonas	Vully-Broye	611.1 pts	158.8	6 ^{ème} finale
	5 ^{ème}	Limat Bertrand	Vully-Broye	602.5 pts	201.1	4 ^{ème} finale
	13 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	590.4 pts		
	17 ^{ème}	Dougoud Nicolas	Vully-Broye	579.4 pts		
	20 ^{ème}	Tremp Martin	Vully-Broye	573.5 pts		
	22 ^{ème}	Chardonnens Renaud	Vully-Broye	477.4 pts		
Elite Dame :	2 ^{ème}	Verdon Aurore	Vully-Broye	618.8 pts	200.6	4 ^{ème} finale
	8 ^{ème}	Chassot Cindy	Vully-Broye	599.2 pts	137.2	7 ^{ème} finale
	16 ^{ème}	Rumo Laetitia	Estavayer-Lully	558.1 pts		
Junior U21 :	3 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	599.8 pts	219.6	3 ^{ème} finale
	13 ^{ème}	Kerbage Elias	Estavayer-Lully	585.9 pts		
Junior U17 :	8 ^{ème}	Degiorgis Samuel	Vully-Broye	385.5 pts	153.0	6 ^{ème} finale
	10 ^{ème}	Moulin Nicolas	Vully-Broye	375.9 pts		
	27 ^{ème}	Spahr Bastien	Vully-Broye	359.0 pts		
	31 ^{ème}	Moulin Mathieu	Vully-Broye	351.0 pts		
	45 ^{ème}	Burgy Alex	Vully-Broye	354.0 pts		
Junior U15 :	10 ^{ème}	Guinnard Sarah	Vully-Broye	166 pts		
	20 ^{ème}	Pillonel Adrien	Estavayer-Lully	106 pts		
Senior :	3 ^{ème}	Monney Sandra	Vully-Broye	593.4 pts	190.3	4 ^{ème} finale
	6 ^{ème}	Roche Pierre-André	Vully-Broye	588.9 pts	126.3	7 ^{ème} finale
	7 ^{ème}	Ruchti Michel	Dompierre	586.5 pts	109.0	8 ^{ème} finale
	11 ^{ème}	Collaud Frédéric	Vully-Broye	580.3 pts		
	15 ^{ème}	Roth Thierry	Vully-Broye	567.5 pts		
	19 ^{ème}	Monney Olivier	Dompierre	553.2 pts		
	21 ^{ème}	Jacot Laurent	Dompierre	549.0 pts		
Vétéran :	5 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	377.2 pts	105.2	8 ^{ème} finale
	9 ^{ème}	Pouly Gérard	Vully-Broye	366.1 pts		

CONCOURS FÉDÉRAL DE SECTIONS

Catégorie 2 :	8 ^{ème}	Vully-Broye	163.481 pts
	6 ^{ème}	Torny	173.306 pts
	2 ^{ème}	Dompierre	181.242 pts
	12 ^{ème}	Lully	67.579 pts

Meilleurs résultats

Elite	1 ^{ère}	Verdon Aurore	Vully-Broye	199 pts
	8 ^{ème}	Eppers Jonas	Vully-Broye	194 pts
	12 ^{ème}	Monney Sandra	Vully-Broye	193 pts
	13 ^{ème}	Chardonnens Renaud	Vully-Broye	192 pts
	16 ^{ème}	Pillonel Vincent	Vully-Broye	191 pts
Junior :	7 ^{ème}	Hügli Robin	Vully-Broye	193 pts
	19 ^{ème}	Kerbage Elias	Lully	184 pts
	24 ^{ème}	Moulin Nicolas	Vully-Broye	183 pts
Senior :	1 ^{er}	Guerry Constant	Lully	194 pts
	3 ^{ème}	Pouly Gérard	Vully-Broye	189 pts
	4 ^{ème}	Tétard Léonce	Vully-Broye	189 pts

Félicitations à tous ces tireurs et tireuses pour leurs performances !

CHAMPIONNAT SUISSE DE SECTION

1ER TOUR

Sport – Ligue nationale A

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Sport – Ligue nationale B

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Ordonnance – Ligue nationale A

Société	Résultat	Remarque
Aucun représentant pour cette catégorie		

Ordonnance – Ligue nationale B

	Société	Résultat	Remarque
27	Aumont et environs	92.835	Qualifiée pour le 2 ^{ème} tour
91	Châbles – Cheyres	89.277	Non qualifiée pour la finale suisse
118	Estavayer-le-Lac	86.150	Non qualifiée pour la finale suisse

2ÈME TOUR

Ordonnance – Ligue nationale B

	Société	Résultat	Remarque
47	Aumont et environs	90.952	Éliminé

FINALE SUISSE

Ordonnance – Ligue nationale B

	Société	Résultat
-	Aucun qualifié	-

Félicitations à toutes les sociétés participantes qui portent haut les couleurs de la Fédération de tir du district de la Broye.

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES

QUALIFICATIONS

Résultats: Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie A

	Société	Résultat	Remarque
10	Vallon	933	Qualifié
26	Murist	893	Non-qualifié

Résultats: Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie D

	Société	Résultat	Remarque
14	Vallon 2	664	Qualifié
19	Domdidier 4	660	Qualifié
26	Fétigny	649	Renoncé à la finale

Résultats: Qualifications pour la finale cantonale – Catégorie E

	Société	Résultat	Remarque
7	Châbles-Cheyres	671	Qualifié
18	Aumont 1	652	Qualifié
35	Murist	614	Non-qualifié

QUALIFIÉE FINALE CANTONALE

Résultats: Finale cantonale – Catégorie A

	Société	Résultat	Remarque
18	Vallon 1	933	Non-qualifié

Résultats: Finale cantonale – Catégorie D

	Société	Résultat	Remarque
8	Domdidier 4	678	Qualifié 1 er tour suisse
64	Vallon 1	630	Non-qualifié

Résultats: Finale cantonale – Catégorie E

	Société	Résultat	Remarque
42	Aumont 1	666	Qualifié 1 er tour suisse
75	Châbles – Cheyres 1	664	Non-qualifié

1ER TOUR SUISSE

Résultats: 1er tour suisse – Catégorie A

	Société	Résultat	Remarque

Résultats: 1er tour suisse – Catégorie D

	Société	Résultat	Remarque
4	Domdidier 4	670	Éliminé

Résultats: 1er tour suisse – Catégorie E

	Société	Résultat	Remarque
42	Aumont 1	666	Qualifié
75	Châbles – Cheyres 1	664	Éliminé

2ÈME TOUR SUISSE

24 Aumont 1 649 éliminé

Malheureusement aucun groupe du district ne s'est qualifié pour les tours suivant.

Merci à tous les participants de s'être donné la peine de représenter leur société et la Fédération à joutes sportives

CHAMPIONNAT CANTONAL INDIVIDUEL

Résultats: **Match couché 300 m armes d'ordonnance**

1 ^{er}	Jaszlowski Jacek	Vallon	561 pts
2 ^{ème}	Roche Pierre-André	Domdidier	558 pts
19 ^{ème}	Ballaman Christian	Vallon	525 pts
20 ^{ème}	Jaquier Vincent	Vallon	524 pts



TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

300M

Résultats: Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Wenger Michel	1938	Payerne	69 / 22
2	Jaquemet Yves	1984	Corcelles-Payerne	68 / 23
3	Perisset Jean-Paul	1951	Domdidier	68 / 22

Résultats: Dames

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Roche Isaline	1992	Domdidier	68 / 22

Résultats: Vétérans & Séniorvétérans

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Wenger Michel	1938	Payerne	69 / 22

Résultats: Juniors

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Dubey Joé	1999	Payerne	64 / 23
2	Lambert Eric	2000	Corcelles-Payerne	64 / 21
3	Pochon Antoine	1998	Domdidier	64 / 21

Résultats: Adolescents (Filles)

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Pereira Soares Léa	2002	Aumont et environs	58 / 17

Résultats: Adolescents (Garçons)

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Degiorgis Samuel	2003	Saint-Aubin	63 / 24

25M

Résultats: Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Chardonens Pascal	1969	Domdidier	178 / 49
2	Grandgirard Paul	1960	Montagny	177 / 48
3	Bise Bertrand	1973	Villeneuve	177 / 48

Résultats: Dames

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Glanzmann Nadia	1967	Estavayer-le-Lac	176 / 49

Résultats: Vétérans & Séniorvétérans

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Wenger Michel	1938	Payerne	176 / 48

Résultats: Juniors

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Grandgirard Louis	1999	Estavayer-le-Lac	171 / 48

2	Buchs Lauric	2000	Villeneuve	169 / 48
3	Berger Gilles	1998	Estavayer-le-Lac	165 / 47

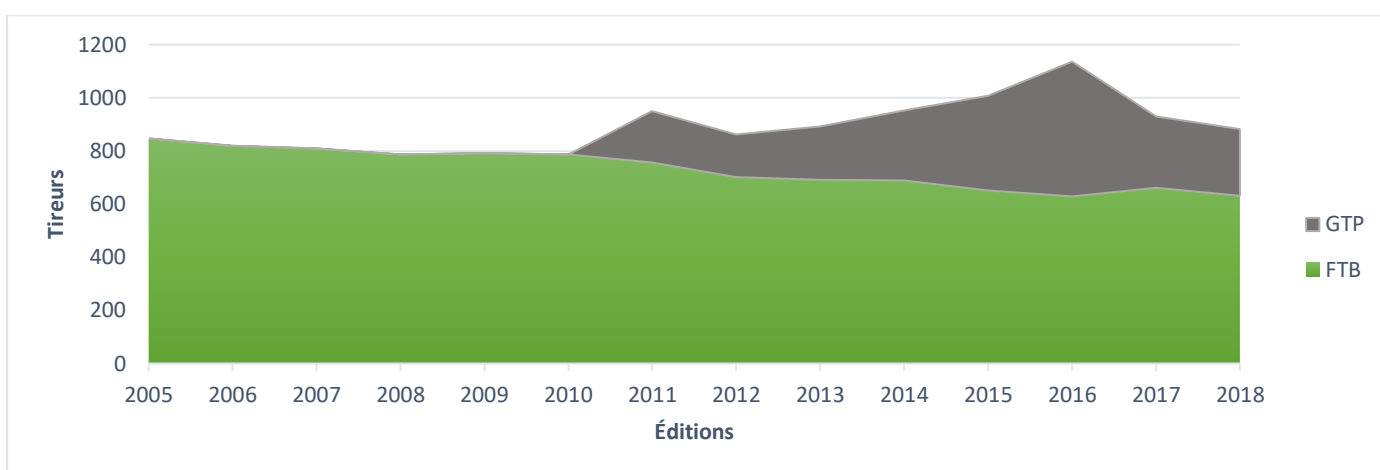
SUPER-ROI

Résultats: Super-Roi du Tir

	Tireur	Année	Société	Résultat
1	Wenger Michel	1938	Payerne	245

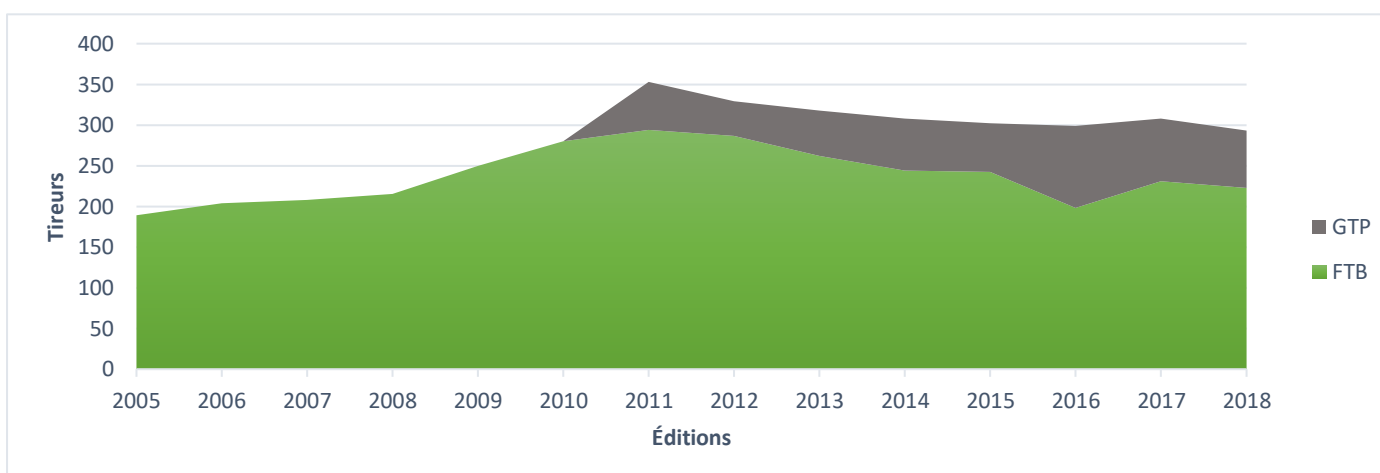
STATISTIQUES 300M

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Écart
FTB	846	820	809	788	792	786	757	701	692	690	652	629	662	630	-32
GTP	-	-	-	-	-	-	194	160	200	263	355	507	267	251	-18
Canton	6464	6240	6167	6059	5891	5770	5523	5429	5241	5222	4879	-	-	5207	-



STATISTIQUES 25M

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Écart
FTB	189	204	208	215	250	280	294	287	262	244	242	198	231	223	-8
GTP	-	-	-	-	-	-	59	42	56	64	60	101	77	70	-7
Canton	-	-	-	-	-	-	1704	1827	1787	1793	1735	-	-	1758	-



TOURNUS

2019	Bussy-Morens-Sévaz	24 - 26 mai 2019	2029	Estavayer-Lully
2020	Cugy-Vesin	5 - 7 juin 2020	2030	Saint-Aubin
2021	Villeneuve-Surpierre		2031	GTP
2022			2032	Domdidier
2023	Fétigny		2033	Léchelles
2024	Rueyres-les-Prés		2034	Forel-Autavaux-Montbrelloz
2025	Murist La Molière		2035	Delley-Portalban
2026	Font-Châtillon		2036	Aumont et environs
2027	Dompierre-Russy		2037	Châbles-Cheyres
2028	Vallon			



Les sociétés qui ne peuvent pas organiser l'année prévue dans le tournus doivent aviser par écrit le comité de la FTB **au moins 4 ans avant la date prévue**. Elle perdra automatiquement son droit au tournus et **se retrouvera reléguée en queue de liste**.

** Les dates indiquées sont les dates officielles fixées par les autorités compétentes, pour autant qu'elles soient déjà connues. Veuillez vous référer aux programmes de fête et autres agendas en temps voulu pour plus de détails concernant les horaires et tirs avancés.*

COUPE DE DISTRICT

Pour sa finale, c'est dans le stand de Villeneuve que les finalistes de la Coupe de la Broye 2018 se sont retrouvés.

L'accueil et l'intendance étaient assurés avec un bel enthousiasme par la société de tir de Villeneuve-Surpierre. L'organisation du concours était parfaitement maîtrisée par Christian Ballaman et le secrétariat de la Fédération de tir de la Broye.

Au terme d'un concours très disputé, les finalistes ont été récompensés par de magnifiques prix et le trio des vainqueurs décoré par les médailles d'or, argent et bronze aux couleurs broyardes.

Encore un grand merci à la société de tir de Villeneuve-Surpierre pour son accueil et son excellent repas.

LAURÉATS



RÉSULTATS DU 1ER TOUR

Équipe 1			Équipe 2		
Aumont et environs	La Relève	349	UTP	L'Abbatiale	355
Aumont et environs	Les Budzons	368	Villeneuve-Surpierre	Les Bobines	345
Aumont et environs	Les Fourmis	365	Villeneuve-Surpierre	Les Farfelus	348
Aumont et environs	Les Guelenets		Qualifié d'office		
Aumont et environs	Les Muguets	360	St.-Aubin	Les B-M impossibles	354
Aumont et environs	Les Q des Potets	345	Vallon	Les Grands Ducs	344
Bussy-Morens-Sévaz	Les Dzos	341	Vallon	Les Grands Canards	353
Châbles-Cheyre	Les Voiles	363	Delley-Portalban	Les Lacustres	324
Châbles-Cheyres	Les Hiboux	351	Domdidier	La Ferraille	362
Châbles-Cheyres	Les Jeunes	361	Léchelles	Les Culs de bouteilles	321
Corcelles	La Banquise	365	Murist la Molière	Les Décibels	354
Corcelles	Les Ours Blancs	355	Aumont et environs	Les Q d'Agasses	348
Cugy-Vesin	Les Cariocas	365	Dompierre	Les Bacons	348
Cugy-Vesin	Vites Unes	341	Châbles-Cheyres	Les Bruyères	382
Delley-Portalban	Les Pêcheurs	352	Vallon	Les Bronzés	333
Domdidier	Les Carabiniers	369	Léchelles	Les Tires au Cul	345
Domdidier	Pleine Lune	371	Bussy-Morens-Sévaz	Les Tavens	324
Estavayer-le-Lac	Les Gatepaka	317	Cugy-Vesin	Les Léons	321
Estavayer-le-Lac	Les Meilleurs	360	Rueyres-les-Prés	Les Lions 2	326
Fétigny	Guillaume Tell	332	Cugy-Vesin	Les Biglubes	326
Fétigny	Les Sangliers	358	Bussy-Morens-Sévaz	Les 4 fantastiques	356
Font-Châtillon	Les Lynx	330	Murist la Molière	Les Justiciers Tequila	352
Forel	Les Bronzés	319	St.-Aubin	Les Vétérans	337
Léchelles	Les Grattes à Culs	323	UTP	UT Pedzes	346
Murist la Molière	Les Fins Guidons	334	Villeneuve-Surpierre	Les Matous	306
Murist la Molière	Perce-Neige	369	Rueyres-les-Prés	Les Lions 1	286
St.-Aubin	Les Lucky Luke	338	Cugy-Vesin	Les Jeunes	344
UTP	Bouts de bois	361	Dompierre	Carabiniers	331
Vallon	Les Colchiques	361	Font-Châtillon	Les Renards	326
Vallon	Les Colibris	372	Murist la Molière	Les Carabiniers	375
Villeneuve-Surpierre	Les Vautours	361	UTP	Morbiers	363

RÉSULTATS DU 2ÈME TOUR

Équipe 1			Équipe 2		
Aumont	Les Budzons	360	Aumont et environs	Les Q des potets	338
Aumont et environs	La Relève	329	Villeneuve-Surpierre	Farfelus	341
Aumont et environs	Les Fourmis	352	Châbles-Cheyres	Bruyères	374
Aumont et environs	Les Guelenets	341	Murist	Justiciers Tequila	350
Aumont et environs	Q d'Agasses	346	Léchelles	Les Tires au cul	341
Châbles-Cheyres	Les Hiboux	346	Fétigny	Guillaume Tell	330
Châbles-Cheyres	Les Jeunes	0	St.-Aubin	Les Vétérans	354
Châbles-Cheyres	Les Voiles	345	Vallon	Les Grands Canards	337

Corcelles	La Banquise	358	Delley	Les Pêcheurs	362
Corcelles	Ours Blanc	354	UTP	Morbiers	341
Cugy-Vesin	Les Jeunes	349	Domdidier	Carabiniers	372
Cugy-Vesin	Les Léons	343	Cugy-Veesin	Les Cariocas	358
Domdidier	Pleine Lune	364	Dompierre	Les Bacons	349
Estavayer-le-Lac	Les Meilleurs	346	Murist	Les Carabiniers	368
St.-Aubin	Les B-M impossibles	358	Murist	Les Fins Guidons	354
UTP	Abbatiale	348	Vallon	Les Colchiques	355
UTP	Bouts de bois	358	Aumont et environs	Les Muguets	367
UTP	Les Pedzes	353	Fétigny	Les Sangliers	353
Vallon	Colibris	357	Murist	Perce Neige	337
Villeneuve-Surpierre	Les Vautours	353	Domdidier	La Ferraille	371

RÉSULTATS DU 3ÈME TOUR

Équipe 1			Équipe 2		
Aumont	Les Q d'Agasse	343	Corcelles	Les Ours Blancs	354
Châbles-Cheyres	Les Hiboux	348	Châbles-Cheyres	Les Bruyères	372
Châbles-Cheyres	Les Voiles	254	Aumont	Les Budzons	347
Cugy-Vesin	Les Cariocas	363	Delley	Les Pêcheurs	364
Domdidier	Carabiniers	364	Vallon	Colibris	377
Fétigny	Les Sangliers	358	Villeneuve	Les Farfelus	336
Murist	Les Carabiniers	350	Murist	Justiciers Tequila	335
St.-Aubin	Les B-M impossibles	363	Aumont	Les Muguets	366
St.-Aubin	Vétérans	370	Domdidier	La Ferraille	380
Vallon	Les Colchiques	357	Domdidier	Pleine Lune	364

DEMI-FINALE

Equipe 1		Châbles-Cheyres, Les Bruyères		Résultat	Total
Nom 1	Carrard Alexandre			92	
Nom 2	Masset Jean-Marie			91	
Nom 3	Plancherel Eric			98	
Nom 4	Scherlenleib Claude			97	
				Résultat	Total

L'équipe "Châbles-Cheyres, Les Bruyères" est qualifiée pour le 2ème tour

Equipe 2		Villeneuve, Les Farfelus		Résultat	Total
Nom 1	Thiemin Georges			83	
Nom 2	Torche Philippe			91	
Nom 3	Roulin Stéphane			85	
Nom 4	Troillet Henri			86	
				Résultat	Total

Equipe 3		Aumont, Les Mugnets		Résultat	Total
Nom 1	Berchier Jean-Marc			93	
Nom 2	Volery Michel			97	
Nom 3	Broye Jean-Pierre			85	
Nom 4	Renovey Pascal			92	
				Résultat	Total

L'équipe "Murst, Les Carabiniers" est qualifiée pour la finale

Equipe 4		Murst, Les Carabiniers		Résultat	Total
Nom 1	Trueb Armin			94	
Nom 2	Garo Roland			97	
Nom 3	Berset Jean-Marc			94	
Nom 4	Rey Claude			95	
				Résultat	Total

Equipe 5		Aumont, Les Budzons		Résultat	Total
Nom 1	Berchier Pierre-Yves			83	
Nom 2	Volery Martial			86	
Nom 3	Maeeder Philippe			90	
Nom 4	Suchel Hubert			91	
				Résultat	Total

L'équipe "Domdidier, La Ferraille" est qualifiée pour la finale

Equipe 6		Domdidier, La Ferraille		Résultat	Total
Nom 1	Roche Pierre-André			93	
Nom 2	Roche Isaline			94	
Nom 3	Werner Nathanaël			98	
Nom 4	Bise Bertrand			99	
				Résultat	Total

Equipe 7		Delley, Les Pêcheurs		Résultat	Total
Nom 1	Dejardin Sébastien			96	
Nom 2	Morney Jean-Marc			95	
Nom 3	Jöhr Jean-Marc			85	
Nom 4	Jacot Pascal			81	
				Résultat	Total

L'équipe "Valton, Les Colibris" est qualifiée pour la finale

Equipe 8		Valton, Les Colibris		Résultat	Total
Nom 1	Epper Jonas			97	
Nom 2	Ballaman Christian			89	
Nom 3	Cuendel Eric			92	
Nom 4	Vonlanthen Nicolas			95	
				Résultat	Total

Equipe 9		Domdidier, Pleine Lune		Résultat	Total
Nom 1	Chardonmens Pascal			93	
Nom 2	Vonlanthen Jean-Marc			96	
Nom 3	Bapt Sarah			94	
Nom 4	Gachoud Thierry			82	
				Résultat	Total

L'équipe "Domdidier, Pleine Lune" est qualifiée pour le 2ème tour

Equipe 10		Corcelles, Les Ours Blancs		Résultat	Total
Nom 1	Wenger Jean-Marc			88	
Nom 2	Vessaz Christian			91	
Nom 3	Delacour Guillaume			93	
Nom 4	Givel Daniel			92	
				Résultat	Total

	Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 1	Châbles-Cheyres, Les Bruyères	378
Nom 1	Carrard Alexandre	92
Nom 2	Masset Jean-Marie	91
Nom 3	Plancherel Eric	98
Nom 4	Schertenleib Claude	97
		383

Classement Final

- 1 Châbles-Cheyres, Les Bruyères 383 pts
- 2 Domdidier, La Ferraille 378 pts
- 3 Murist, Les Carabiniers 377 pts
- 4 Domdidier, Pleine Lune 367 pts
- 5 Vallon, Les Colibris 366 pts

	Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 4	Murist, Les Carabiniers	380
Nom 1	Trueb Armin	94
Nom 2	Garo Roland	97
Nom 3	Berset Jean-Marc	94
Nom 4	Rey Claude	95
		377

	Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 6	Domdidier, La Ferraille	384
Nom 1	Roche Pierre-André	93
Nom 2	Roche Isaline	94
Nom 3	Werner Nathanaël	98
Nom 4	Bise Bertrand	99
		378

	Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 8	Vallon, Les Colibris	373
Nom 1	Epper Jonas	97
Nom 2	Ballaman Christian	89
Nom 3	Cuendet Eric	92
Nom 4	Vonlanthen Nicolas	95
		366

Éliminés en 1/2 Finale

- | | |
|----------------------------|---------|
| Villeneuve, Les Farfelus | 345 pts |
| Delley, Les Pêcheurs | 357 pts |
| Aumont, Les Budzons | 350 pts |
| Aumont, Les Muguets | 367 pts |
| Corcelles, Les Ours Blancs | 364 pts |

	Résultat 1/2 Finale	Résultat Finale
Equipe 9	Domdidier, Pleine Lune	365
Nom 1	Chardonnens Pascal	93
Nom 2	Vonlanthen Jean-Marc	96
Nom 3	Bapst Sarah	94
Nom 4	Gachoud Thierry	82
		367

TOURNUS

2019 Vallon
2020 Léchelles
2021 Cugy-Vesin
2022 Aumont et environs
2023 Dompierre

2024 Châbles
2025 Saint-Aubin
2026 Murist
2027 Villeneuve-Surpierre

RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

BILAN

		2017	2018
	Actif		
1	Actif	20 217.60	19 689.20
10	Actifs circulants	20 217.60	12 973.00
100	Liquidités	13 873.70	12 551.60
1000	Caisse	1 675.25	1 718.90
1020	BCF 30 01 205.175-09 Compte Club	9 354.45	8 118.70
1029	Fortune jeunes tireurs	2 500.00	2 500.00
1030	Cartes couronnes	344.00	214.00
110	Créances et transitoires	0.00	421.40
1150	Actifs transitoires	0.00	421.40
15	Actifs immobilisés	6 343.90	6 716.20
150	Mobilier	6 343.90	6 716.20
1500	Uniformes	1.00	1.00
1510	Drapeau	1.00	1.00
1520	Matériel	1.00	1.00
1530	Stock munitions	6 339.90	6 712.20
1590	Stand de tir pistolet mobile	1.00	1.00
	Passif		
2	Passif	19 632.00	20 217.60
22	Réserve	1 935.90	1 935.90
2200	Réserve jeunes tireurs	1 935.90	1 935.90
28	Fonds propres	17 696.10	18 281.70
2800		17 696.10	18 281.70
	Différence 2018 (perte)	585.60	-528.40
	Capital		
	Capital au 01.01.2018	20 217.60	
	Perte	528.40	
	Capital au 31.12.2018	19 689.20	

COMPTES 2018 - BUDGET 2019

N°	SECTEUR	BUDGET 2019			BUDGET 2018			COMPTES 2018		
		Recettes	Charges	Bénéfice/Perte	Recettes	Charges	Bénéfice/Perte	Recettes	Charges	Bénéfice/Perte
1	ADMINISTRATION	8 110.00	8 680.00	-570.00	9 200.00	9 400.00	-200.00	15 644.50	18 622.35	-2 977.85
2	TIR EN CAMPAGNE	21 000.00	17 200.00	3 800.00	22 500.00	17 800.00	4 700.00	20 998.50	17 140.75	3 857.75
3	JEUNES TIREURS	1 600.00	2 800.00	-1 200.00	1 800.00	4 000.00	-2 200.00	4 699.90	4 647.90	52.00
4	PISTOLET ET PAC	200.00	500.00	-300.00	300.00	500.00	-200.00	351.00	0.00	351.00
5	COUPE DE LA BROYE 300m	1 950.00	1 650.00	300.00	1 750.00	1 600.00	150.00	1 670.00	1 177.45	492.55
6	CHAMPIONNAT DE GROUPE 300m	700.00	700.00	0.00	700.00	700.00	0.00	0.00	43.85	-43.85
7	CHAMPIONNAT PISTOLET AIR COMPRIME PAC	0.00	650.00	-650.00	0.00	800.00	-800.00	0.00	2 090.00	-2 090.00
8	PARTICIPATION AUX FINALES (prix)	0.00	800.00	-800.00	0.00	1 000.00	-1 000.00	0.00	170.00	-170.00
	TOTAUX	33 560.00	32 980.00	580.00	36 250.00	35 800.00	450.00	43 363.90	43 892.30	-528.40
	BENEFICE/PERTE			580.00			450.00			-528.40

RAPPORT DE L'AMICALE DES TIREURS VÉTÉRANS

L'effectif de l'Amicale de la Broye Vaud-Fribourg compte actuellement 207 membres.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Notre assemblée annuelle a eu lieu le mercredi 7 mars 2018 au Restaurant des Carabiniers à Saint-Aubin en présence de 76 membres.

DÉMISSION ADMISSION AU COMITÉ

Suite à la démission du secrétaire Constant Guerry, le comité s'est mis à la recherche d'un remplaçant mais aucun membre de notre amicale ne souhaitait reprendre ce poste. Nous avons donc prospecté dans le milieu des tireurs et c'est avec plaisir que Madame Sophie Delpédro Banderet a rejoint notre comité.

COMPOSITION DU COMITÉ

Président : Raymond Fuchs, vice-président : Roland Masson, secrétaire : Sophie Delpédro Banderet, caissière : Geneviève Rossier, Membres : Jean-Rodolphe Blank, Philippe Gilliéron, Ronald Utz, Jean-Pierre Christe, Gabriel Monney.

SORTIE ANNUELLE

C'est sous un soleil de plomb que 60 personnes ont pris part à notre course annuelle le 4 juillet 2018. Avec embarquement pour une croisière sur le Lac de Vouglans & Clairvaux-les-Lacs et ensuite visite au musée à nourrir et courir le monde. Musée de plus de 100 magnifiques maquettes en bois à l'échelle 1/5, entièrement fabriqué à la main par un personnage hors du commun qui a passé 45 ans de sa vie à cette réalisation. On y découvre également des peintures représentant des natures et paysages du Jura effectués par la même personne. Retour par Mouthe – Métabief et Vallorbe.

TIR ANNUEL

Notre tir a eu lieu le samedi 22 septembre 2018 au stand des Avanturies à Payerne avec la participation de 59 tireurs à 300 m et 12 tireurs à 25 m.

Au classement les tireurs suivant se sont distingués.

Résultats: **300m Catégorie D 55 tireurs**

	Résultat	Tireur
1	151	Périsset Jean-Paul
2	148	Vessaz Charles
3	146	Schafer Jean-Claude
4	145	Johner Bernard
5	143	Wenger Michel

Résultats: **300m Catégorie A 4 participants**

	Résultat	Tireur
1	151	Haas Pierre-André
2	151	Volery Michel
3	147	Jaquier Jean-Pierre
4	144	Fluri René

Résultats: **25m**

	Résultat	Tireur
1	193	Marty Jean-Jacques
2	190	Giller Roland
3	189	Wenger Michel

Résultats: **Combiné**

	Résultat	Tireur
1	332	Wenger Michel
2	317	Panchaud Etienne

Merci à tous les membres pour leurs participations, et félicitations à tous les lauréats pour leurs bons résultats, et bonne saison de tir pour 2019.

*Pour le comité la secrétaire
Sophie Delpédro Banderet*



Les vainqueurs de la journée : Jean-Jacques Marty, Jean-Paul Périsset et Michel Wenger en compagnie du président Raymond Fuchs.

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

1ÈRE MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Bugnon	Cédric	1991	Murist	Murist
Carrard	Laurent	1975	Estavayer-le-Lac	Font-Châtillon
Jaszowsky	Jacek	1962	Chevroux	Vallon
Plancherel	Eric	1956	Vuarrens	Châbles-Cheyres
Verdon	Roch	1991	Russy	Delley-Portalban

2ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Carrard	Laurent	1975	Estavayer-le-Lac	Font-Châtillon
Vorlet	Laurent	1966	Fétigny	Fétigny

3ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Renevey	Jean-Luc	1949	Domdidier	Fétigny
Roche	Pierre-André	1968	Corcelles-près-Payerne	Domdidier
Rumo	Hubert	1959	Murist	Murist

4ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Berchier	Pierre-Yves	1960	Aumont	Aumont et environs
Collaud	Albert	1952	Missy	Vallon
Garo	Roland	1959	Estavayer-le-Lac	Murist
Roche	Pierre-André	1968	Corcelles-près-Payerne	Domdidier

5ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Barraud	Eric	1950	Estavayer-le-Lac	Estavayer-le-Lac-Lully

MAÎTRISE CANTONALE 300M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Carrard	Laurent	1975	Estavayer-le-Lac	Font-Châtillon
Collaud	Albert	1952	Missy	Vallon
Jaszowsky	Jacek	1962	Chevroux	Vallon
Moser	Martin	1991	Russy	Vallon

2ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Joye	Evelyne	1977	Fétigny	Montagny et environs

3ÈME MAÎTRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
-----	--------	-------	----------	---------

Guerry	Henri	1945	Delley	Domdidier
--------	-------	------	--------	-----------

5ÈME MAITRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Favre	Jean-Albert	1944	St.-Aubin	Montagny et environs

6ÈME MAITRISE CAMPAGNE 25-50M

Nom	Prénom	Année	Domicile	Société
Favre	Francis	1938	St.-Aubin	Montagny et environs
Pedrun	Guolf	1940	Yvonand	Estavayer-le-Lac et environs

A partir de la 4^{ème} maîtrise, les maîtrises sont distribuées lors de l'assemblée cantonale. Nos vives félicitations à tous ces tireurs !

HOMMAGES AUX DISPARUS

La Fédération de Tir de la Broye tient à rendre hommage à ses membres, amis et alliés disparus au cours de l'année passée:

Fritz Bracher Délégué de la FTB au comité de la SCTF

COMITÉ FTB

Jean-Marc Berger	président Direction générale Communication Relations publiques Répondant SCTF	Lentigny 079 399 73 12
Ballaman Christian	vice-président Remplaçant du président Coupe de District Rangeurs TC Remplaçant Tir 300m	Vallon 079 436 58 85
Sylvia Bersier	secrétaire Rapport d'activité Personnel du bureau TC Adjoint coupe de district Co-responsable du bureau TC Distinctions-Maîtrises Licences FST – gestion des membres FST	Vesin 026 665 11 12 (P) 026 660 16 92 (B) 079 414 45 90
Martial Berset	trésorier	Saint-Aubin 026 677 34 19 079 261 99 79
Etienne Devaud	responsable des Compétitions Pistolet Responsable tirs militaires pistolet 25/50m Remplaçant pour les tirs sportifs pistolet	Neyruz 079 395 60 00
Nicolas Chardonens	responsable de la Relève TFC : conduite équipes – sécurité Responsable juridique Championnat Juniors Broye	Gletterens 079 693 65 26
Alain Bastian	responsable Infrastructures Constructions stands de tir TFC Sécurité des stands TFC Adjoint au responsable de la Relève	Cottens 079 219 00 88
Jocelyn Duc	responsable Informatique Tenue à jour du site internet Programmes informatiques internes Mise en place bureau TFC et co-responsable	Forel 079 786 84 88

Hubert Rumo	responsable des Compétitions Fusil Championnat suisse de groupe Tir AC Fusil Tir sportif 50m Stand 300m TFC	Murist 079 613 12 47
Joël Baeriswyl	adjoint TFC Constructions et matériel TFC Comptabilité de la munition	Villeneuve 078 637 41 52

Les attributions de dicastères ainsi que les informations de contact sont détaillées sur tir-broye.ch

REPRÉSENTANTS

Meier Paul	AFTV, président	
Progin Gabriel	AFTV, caissier	Misery

PORTE-DRAPEAU

Christian Emery	2010	Vuissens
------------------------	------	----------

COMMISSION DE TIR

Yannick Verdon, Maj	président	Saint-Aubin
Christian Wagner, Adj EM		Mannens
Didier Banderet, Cap		Nuvilly
David Girod, Cap		Yverdon
William Schmidhäusler, Maj		Aumont
Laurent Baudois, Maj		Estavayer

OFFICIER FÉDÉRAL DE TIR

Antoine Progin		Tafers
-----------------------	--	--------

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Jean-Marc Berchier	2004	Aumont
---------------------------	------	--------

MEMBRES D'HONNEUR

Nadia Savary	2010, marraine	Vesin
Pierre-André Liniger	2010, parrain	Rueyres-les-Près
Eliane Pillonel	1973, marraine	Estavayer-le-Lac
Francis Schneeberger	1990	Châbles
Georges Perroud	1990	Estavayer-le-Lac
Thérèse Meyer	1994	Estavayer-le-Lac
Roger Droz	1994	Estavayer-le-Lac
Pierre-André Pilet	1994	Estavayer-le-Lac
André Butty	1994	Estavayer-le-Lac
Claude Pauchard	1998	Estavayer-le-Lac

Constant Guerry	2001	Estavayer-le-Lac
François Martin	2001	Lully
Jacques Chassot	2007	Bussy
Sophie Delpedro	2008	Nuvilly
Jean-Claude Schafer	2008	Fétigny
André Pillonel	2009	Saint-Aubin
Hans Tschirren	2010	Courgevaux
Samuel Jacquat	2013	Montet
Pierre-André Roche	2013	Bollion
Léonce Tétard	2016	Portalban
Daniel Grandjean	2016	Nuvilly
Roland Garo	2017	Estavayer-le-Lac

MEMBRES HONORAIRES

Eliane Berseth	2013	Montet
Jean-Pierre Broye	2013	Nuvilly
Yvan Baechler	2018	Font

AGENDA 2019

ASSEMBLÉES

MARS	09	Assemblée des délégués SCTF	Sâles
AVRIL	27	Assemblée des délégués FST	Winterthur

TIR EN CAMPAGNE

MAI	18 24-25-26	Tir avancé Tir en campagne	Payerne Avanturies Payerne Avanturies
-----	----------------	-------------------------------	--

*Horaires de tir détaillés sur tir-broye.ch
Programme de fête sur bussy2009.ch*

JEUNES TIREURS

AOÛT	24	Finale cantonale de groupes	Romont
SEPTEMBRE	07 21	Finale cantonale individuel Finale suisse Championnat de groupes	Romont Emmen
OCTOBRE	12 26	Championnat romand juniors Finale JU+VE	Payerne Thoune

CSG 25M/50M

JUIN	01	Finale cantonale 25M	Sugiez
AOUT	31	Finale suisse 25M	Thoune
SEPTEMBRE	21 28	Finale cantonale 50M Finale suisse 50M	Galmiz Buchs

CSG 300M

AVRIL	24	Délai pour le 1 ^{er} tour <i>Remise des feuilles de stand au stand de tir de Châbles à 18.30 h.</i>	
MAI	04 11	Finale de district Finale cantonale	Châbles Romont
AOUT	31	Finale suisse	Zürich

COUPE DE DISTRICT

MARS	18	Délai pour l'inscription des groupes	
MAI	06	Délai pour le retour des résultats du 1 ^{er} tour	
JUIN	24	Délai pour le retour des résultats du 2 ^{er} tour	
SEPTEMBRE	02	Délai pour le retour des résultats du 3 ^{er} tour	
SEPTEMBRE	14	Demi-finale et finale	Vallon

*La personne de contact pour la remise de vos inscriptions et résultats est
Christian Ballaman, Route de la Vannaz 45, 1565 Vallon*

VÉTÉRANS

FEVRIER	20	Assemblée de l'Amicale des Vétérans Broyards	Corcelles
MARS	23	Assemblée des Vétérans Cantonaux Fribourgeois	Ménières
JUIN	14-15 18-19	Tir annuel des Vétérans Cantonaux Fribourgeois Tir annuel des vétérans vaudois	Payerne Lausanne
SEPTEMBRE	18 26	Tir avancé des Vétérans Broyards Tir annuel des Vétérans Broyards	Payerne Payerne

Entraînements tous les mercredis du 27 mars au 5 juillet et du 29 août au 25 septembre
sur 2 cibles au stand des Avanturies à Payerne